

FONDÉ EN 1910

LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 135

MONTREAL, LE MERCREDI 18 JUIN 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Bisbille chez Aristide

Urnes désertées, bisbille entre ex-alliés, violence de droit commun, misère persistante, sécheresse, accusations rituelles de mainmise américaine sur le destin national. Et puis, la semaine dernière, démission du premier ministre Rosny Smarth. Un peu plus d'un an après l'installation du successeur de Jean-Bertrand Aristide à la tête du pays, Haïti continue de se débattre dans des eaux troubles.

On pourrait dire que Jean-Bertrand Aristide fait aujourd'hui, avec René Prével, un peu comme Jacques Parizeau avec Lucien Bouchard dans les pages du *Devoir*: d'une position «de gauche», il accuse son successeur d'oublier le sens de son action et de céder aux sirènes du néolibéralisme.

Lundi encore devant un auditoire de jeunes, l'ancien président, qui n'a rien perdu de sa verve messianique, dénonçait à Cap-Haïtien «le plan néolibéral et néocolonialiste» imposé à Haïti par le Fonds monétaire international, plan qui selon lui accentue «la misère, la frustration et la vie chère». Ce faisant, il visait tout à la fois son successeur et la cible rituelle des Haïtiens quand les choses vont mal chez eux: les Yankees. Les récentes interventions de l'ex-prêtre aux harangues fiévreuses ont assez agacé Washington pour que, début juin, le département d'Etat émette une note demandant explicitement à Jean-Bertrand Aristide de ne pas se mêler de la gouvernance d'Haïti.

Il y a donc de la bisbille dans l'ancien mouvement unanime — intellectuels, bourgeoisie éclairée, masses misérables — qui avait, en 1990, porté Aristide en triomphe et bouté dehors les duvaliéristes. Le mouvement se fragmente. Les accusations fusent. «Espèce de néolibéral!», lancent les uns. «Voleur de votes!», rétorquent les autres. Signe de santé démocratique et pluraliste, comme l'espère par exemple le professeur Franklin Midy, de l'UQAM, dans le numéro courant de la revue *Relations*? Ou déplorable cacophonie qui accredit le cliché selon lequel «cette nation ne peut se gouverner elle-même»?

Toujours est-il qu'Haïti, comme le déplore Georges Anglade, ancien ministre, ex-conseiller d'Aristide et de Prével, sombre aujourd'hui dans des querelles politiques qui n'ont que peu à voir avec un véritable débat national. L'ennement de la scène politique donne aujourd'hui lieu à au moins trois grandes subdivisions.

■ Il y a les proches du cercle Aristide, appelé «Famille Lavalas». Entre deux séances de harangues populaires, ils se réunissent dans la luxueuse villa clôturée de l'ex (et futur?) président. Cette mouvance s'est distancée de

façon de plus en plus évidente du présent pouvoir présidentiel — un pouvoir qui était pourtant, au départ, directement tributaire de l'héritage Aristide.

■ Il y a l'exécutif entourant le président Prével, de plus en plus composé de jeunes technocrates, banquiers et entrepreneurs, qui préconisent — en Haïti comme ailleurs — la solution libérale, la privatisation, l'intégration au marché mondial comme remède à tous les maux. Des gens qui voudraient, le plus vite possible, mettre Port-au-Prince à l'heure de New York ou de Paris.

■ Et puis il y a l'«Organisation politique Lavalas» (OPL), l'autre branche issue de la scission lavalassienne de 1996, où l'on retrouve l'extrême gauche traditionnelle, celle des Gérard Pierre-Charles et des Paul Dejean (bien connu au Québec). De son solide bastion parlementaire, elle attaque aussi bien le «néolibéralisme» de la présidence Prével que les «manipulations et intimidations électorales» auxquelles se seraient livrés les partisans d'Aristide lors des élections sénatoriales d'avril. Elections dont, incidemment, le second tour est actuellement suspendu.

La féroce mais dérisoire bataille autour des sénatoriales — auxquelles n'ont participé que 10 % des électeurs — est un triste exemple du profond découplage entre la population et les politiciens dans ce pays. Phénomène qui n'est, au demeurant, pas proprement haïtien, mais qui prend ici des formes spécifiques et aiguës.

C'est que les Haïtiens, sous Aristide, comprenaient surtout la politique comme un rapport «magique» à l'homme providentiel. Or, René Prével n'est pas précisément charismatique, et les solutions qu'il préconise — toutes défendables qu'elles puissent être — paraissent bien terre-à-terre à un peuple misérable, assoiffé de résultats concrets et rapides.

D'où l'actuelle offensive populiste d'Aristide, pleine d'arrière-pensées en vue des présidentielles de 2000. Elections auxquelles il a le droit de se présenter, après avoir «passé son tour», en 1995, comme la Constitution — et les Américains, après l'avoir ramené dans leur avion en octobre 1994 — l'y ont obligé.

Situation fluide et incertaine, donc, pour les quelque 7000 policiers et 1300 Casques bleus, sous direction canadienne, dont le mandat sera prolongé après le 31 juillet. Car aucun des problèmes fondamentaux d'Haïti n'a été réglé, ni par l'intervention américaine, ni par le retour d'Aristide suivi de Prével, ni par l'avènement d'une «vie politique pluraliste» qui en est encore à ses balbutiements.

ÉCONOMIE

American Eagle achète
25 Regional Jet de
Bombardier, page B 3



LE MONDE

Cambodge: le chaos
ressurgit de partout,
page A 5



CULTURE

Les parcs thématiques
de Disney au CCA,
page B 8

Effet de serre: Ottawa recule

«Nous devons définir des cibles [...] qui peuvent être respectées, sans freiner la croissance économique et pénaliser l'emploi»

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Après avoir mené la charge au Sommet de Rio dans la lutte contre le réchauffement de la planète, le Canada insiste maintenant pour que la communauté internationale modifie ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre afin de les rendre plus «réalistes».

Le premier ministre Jean Chrétien défendra cette position mardi prochain, à New York, lors de son passage de-

vant la plénière de la session spéciale des Nations unies sur le développement durable. La session, qui se déroulera du 23 au 27 juin, doit faire le point sur la mise en œuvre des engagements pris lors du Sommet de la Terre en 1992.

Les 116 signataires de la Convention de Rio, dont le Canada était un chef de file, s'étaient alors engagés à ramener, d'ici l'an 2000, l'émission de ces gaz à effet de serre au niveau de 1990.

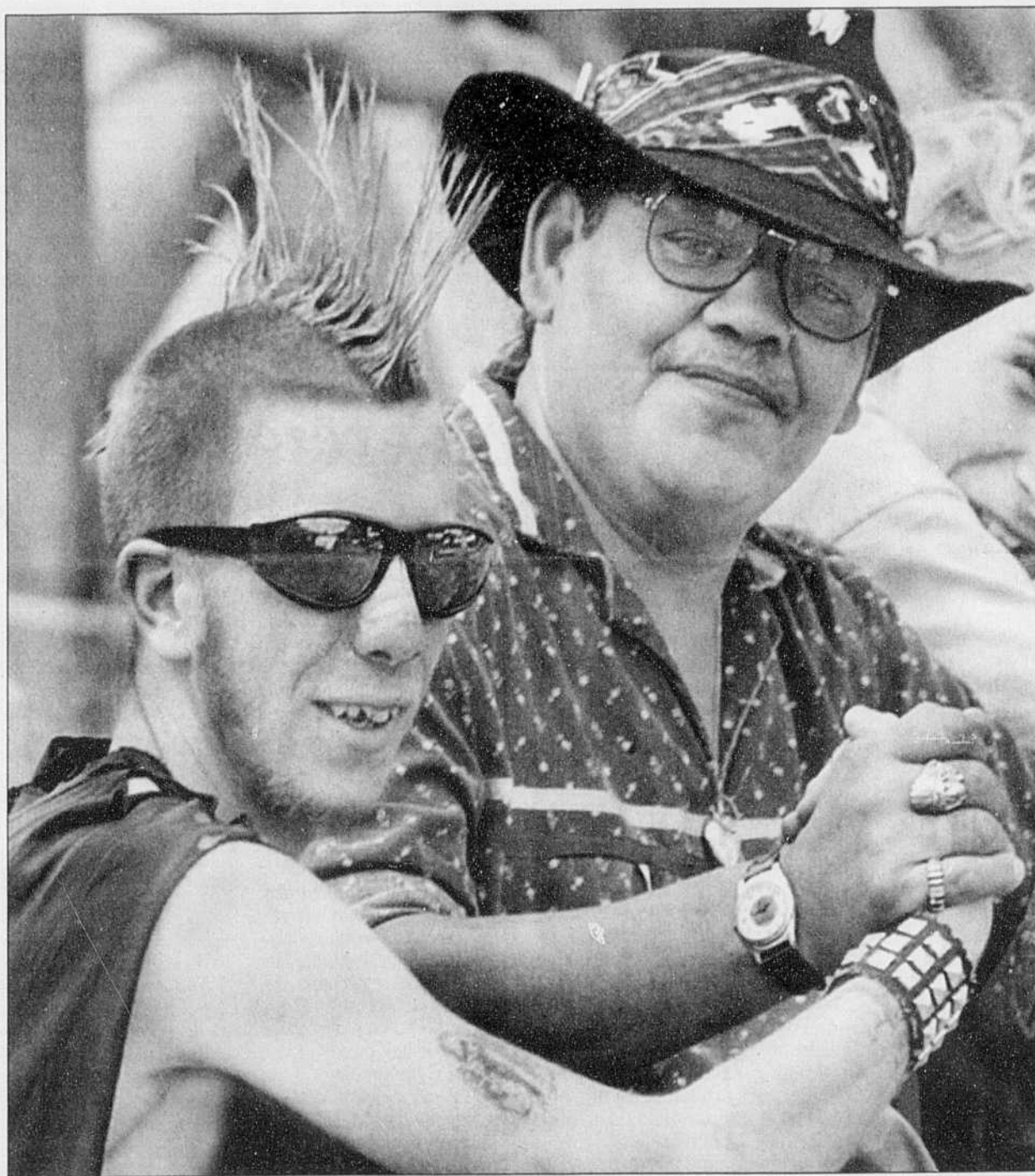
Les mesures volontaires annoncées à l'époque n'ont pas

toutes vu le jour et presque aucun pays n'a atteint ses objectifs. Le Canada figure sur la liste des fautifs puisqu'il ratera sa cible de 8 %, disent les fonctionnaires, ou de 10 %, soutient un rapport de Resource Future International.

Des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères ont tenté de démontrer, hier, que le Canada ne cherchait pas à diluer ses engagements. Mais leurs propos laissent peu de doute.

VOIR PAGE A 8: OTTAWA

Rencontre



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LE JEUNE PUNK Denis Perron et le Mohawk Sal Loft ont fraternisé par une chaude journée de printemps, hier au carré Berri. Les Amérindiens et les jeunes habitués de la place Émilie-Gamelin risquent de se croiser souvent au cours des prochains jours. Les Montagnais de Betsiamites occupent en effet l'endroit, qui devient la place Pessamit, un véritable campement indien. À l'approche du jour national des peuples autochtones, le samedi 23 juin, une foule d'activités sont prévues: animation, spectacles, expositions, démonstrations d'arts et de métiers traditionnels, présentation de films et de vidéos à l'ONF, défilé, etc. Le tout, bien sûr, est autochtone.

Le maudit sang noir des U'Was

Cinq mille Indiens de Colombie avaient pu préserver leur culture et leurs traditions de la civilisation des Blancs, jugée trop polluante. Mais le sous-sol de leur réserve regorge de pétrole. Histoire exemplaire d'une communauté en lutte pour sa survie face aux intérêts économiques du gouvernement et des firmes pétrolières.

ANNE PROENZA
LE MONDE

Sur les pentes reculées de la Sierra Nevada del Cocuy, un sommet andin situé au nord-est de la Colombie, les derniers 5000 représentants du peuple u'wa — Amérindiens d'origine linguistique chibcha — luttent encore contre les envahisseurs... La guerre, sans doute leur ultime, dure depuis cinq ans. Le pétrole, cet or noir qui fait rêver à de modernes eldorados, en est la cause. L'Oxy (Occidental Inc.), une compagnie pétrolière américaine, est l'ennemi. L'entreprise, associée à Shell, a signé un contrat, en avril 1992, avec Ecopetrol, la compagnie nationale colombienne, l'autorisant à explorer le bloc Samoré, un morceau de montagne qui s'étend sur 208 934 hectares, dont 30 % sont occupés par les parcs naturels du Nevado del Cocuy et du Tama et 50 % par les deux réserves u'was.

Les Indiens ne veulent pas de l'exploitation de leur territoire. Ils menacent de se suicider collectivement si la compagnie pétrolière entre

dans leurs réserves. Leurs arguments, fondés sur leur propre mythologie, suivent une logique imparable: «La Terre est notre mère et le pétrole est son sang. Comment négocier le sang de notre mère avec le gouvernement?»

«La Terre est
notre mère
et le pétrole
est son sang.
Comment
négocier le sang
de notre mère
avec le
gouvernement?»

Traditionnels, écologistes et mystiques, les U'Was, qui étaient plus de 20 000 il y a 500 ans, ont été victimes, des conquistadors aux missionnaires, de plusieurs vagues de colonisation. Berito, dont le nom espagnol est Roberto Cobaria, aujourd'hui cabilde mayor — sorte de président du conseil général —, se souvient qu'il avait été enlevé enfant «mains liées derrière le dos» par des missionnaires catholiques, puis récupéré «par miracle» par sa mère.

Si les U'Was ont su préserver leur culture et leurs traditions, c'est au prix d'un repli sur eux-mêmes et d'un refus du monde non indien. Ils vivent toujours selon des règles très précises. Les Werjayas, les chefs spirituels, décident des migrations, font respecter le calendrier des cérémonies, donnent les noms aux nouveaux-nés et

Montréal sous haute surveillance

Québec donne quatre mois à la métropole pour mettre de l'ordre dans ses affaires

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Pour une deuxième fois en deux jours, Québec a servi une sérieuse mise en garde à la Ville de Montréal et à l'administration Bourque hier en rendant publique sa réponse au rapport du Vérificateur de la Ville. Après avoir refusé lundi au maire Bourque de disposer des membres du conseil exécutif comme il l'entend, le ministre des Affaires municipales Rémy Trudel lui demande maintenant d'apporter plusieurs correctifs à sa gestion des dépenses d'immobilisations en plus d'en rendre compte dans quatre mois à Québec.

«Il nous faut davantage de rigueur dans le processus de contrôle. Nous sommes en mesure de constater que cela ne compromet pas la situation financière de la Ville de Montréal», a indiqué un ministre des Affaires municipales qui se voulait rassurant hier.

Refusant de parler d'illégalités commises dans la gestion municipale des dépenses d'immobilisations, M. Trudel a utilisé l'expression «dérégulation» à la loi, notamment, pour expliquer le fait que certains travaux débutent avant que le ministère n'approuve le règlement d'emprunt à cet égard. Le ministre recommande à la Ville de mettre fin immédiate à cette pratique.

«En somme, résume-t-il, il n'y a rien d'illégal à notre avis dans le processus de gestion des programmes d'immobilisations à la Ville de Montréal, mais des correctifs certains doivent être apportés et, en particulier, tous les documents nécessaires pour en arriver à ce que le conseil municipal puisse gérer le programme d'immobilisations par projets et non pas par sous-projets.»

M. Trudel demande aussi «qu'un seul avis du directeur du Service des finances soit joint à chacun des dossiers de dépenses d'immobilisations», avis qui sera transmis au comité exécutif, au conseil municipal et au ministère.

En fait, Québec demande que l'information circule correctement entre les instances municipales, mais aussi vers le gouvernement québécois. Il s'agit de faciliter la tâche

VOIR PAGE A 8: SURVEILLANCE

Commissions scolaires linguistiques

Le caucus péquiste veut protéger le consensus

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le caucus des députés du Parti québécois croit qu'il faut à tout prix tenter de préserver le consensus sur l'implantation des commissions scolaires linguistiques au Québec. Un peu comme l'avaient fait les députés libéraux la veille en appuyant la proposition Proulx, qui permettait selon eux de maintenir l'objectif principal de la loi 109, soit l'amendement constitutionnel, les députés péquistes ont fait hier de leurs opinions et de leurs craintes au premier ministre Bouchard.

«Il ne faut pas rater l'objectif, a déclaré le président du caucus du PQ, François Gendron. Autant les militants de Montréal-Centre que tous les militants du parti, que le gouvernement, que l'Assemblée législative, nous souhaitons une fois pour toutes passer à autre chose. Il faut tout mettre en œuvre pour avoir les meilleurs éléments afin de gagner cette bataille-là.»

Pour sa part, le premier ministre Bouchard a parlé «d'échanges d'une qualité remarquable». Il croit que le conseil des ministres est maintenant en mesure de

VOIR PAGE A 8: CAUCUS

MÉTÉO

Montréal
Ennuagement
le matin. Risque
d'orages par la suite.
Max: 26 Min: 15
Détails, page B 5

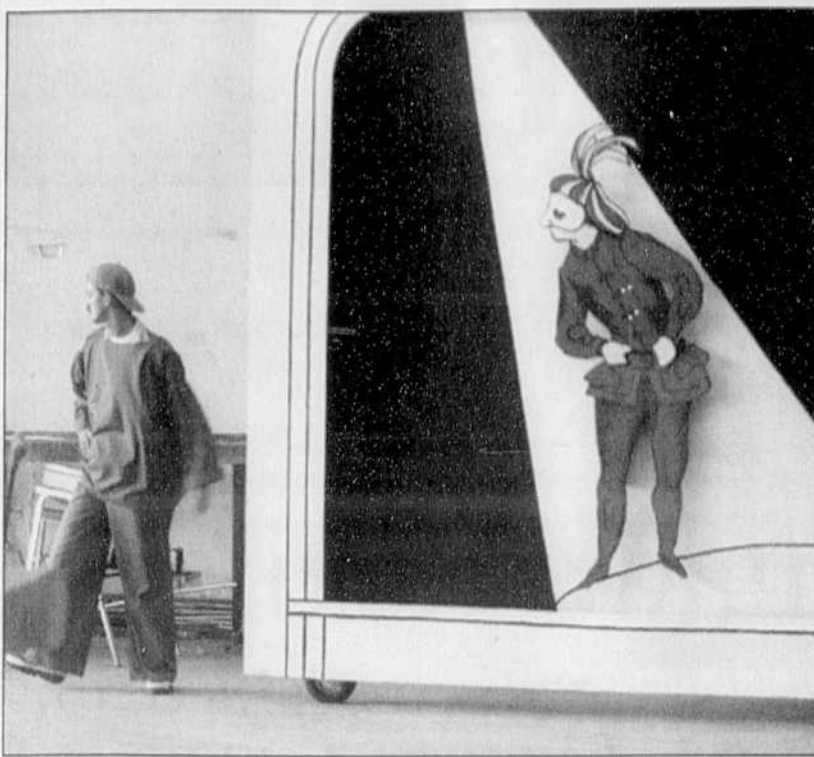
INDEX

Agenda B 6
Annonces B 6
Avis publics B 4
Bourse B 2
Culture B 8
Économie B 1
Éditorial A 6
Idées A 7
Le monde A 5
Les sports B 5
Montréal A 3
Mots croisés B 4
Politique A 4
Télévision B 7



• LES ACTUALITÉS •

Le décor de la fête



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

À UNE SEMAINE du défilé de la Saint-Jean, les équipes techniques s'affairaient hier à mettre la dernière main aux décors et aux éléments graphiques de la traditionnelle parade. Le défilé de la Saint-Jean 1997 veut mettre l'accent sur les grands secteurs économiques de la société québécoise, dont la culture, ici illustrée par un des panneaux du défilé.

EN BREF

Cliche approuverait

(Le Devoir) — Le ministre de l'Environnement et de la Faune, David Cliche, n'a pas nié qu'il pourrait faire approuver la construction d'une ligne à haute tension aérienne au-dessus de la rivière des Prairies, à hauteur d'Anjou, malgré l'opposition des citoyens et le verdict négatif du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Le député libéral de Lafontaine, Jean-Claude Gobe, a affirmé à l'Assemblée nationale qu'un cadre supérieur d'Hydro-Québec, qu'il n'a pas identifié, lui a dit en fin de semaine que le projet serait approuvé par le gouvernement malgré l'opposition des citoyens et le verdict négatif du BAPE parce que Québec préfère toucher des dividendes plutôt que de laisser la société d'État construire une ligne sous la rivière, comme la ligne à haute tension à la hauteur de Grondines-Lotbinière, imposée à l'époque par les libéraux. Le ministre péquiste a dit pour sa part qu'il n'entrevoit aucun problème de santé même si cette ligne passait à proximité de résidences. Il ne reste, à son avis, qu'une seule question à régler: enfouir ou non les fils. Quant à passer cette décision en été pendant que les citoyens sont démobilisés, le ministre a précisé que le «gouvernement continue quand même à travailler en période estivale».

Matticks coupable

(PC) — Richard Matticks, l'un des membres du célèbre clan du même nom, et deux autres individus ont choisi de plaider coupables hier à une accusation de trafic de stupéfiants plutôt que de subir un procès. Le 20 mai dernier, Richard Matticks et trois autres individus, Giovanni Cazzetta, Donald Waite et Frank Bonneville, ont été arrêtés par des policiers de Tescouade Carcajou pour trafic de huit kilos de cocaïne. Richard Matticks, âgé de 63 ans, a été condamné à trois ans de prison et à 50 000 \$ d'amende. Bonneville et Waite éco-quent respectivement de quatre et

deux ans de pénitencier. Il reste au tribunal à se prononcer sur le cas de Giovanni Cazzetta, chef par intérim des Rock Machine.

Grève aux traverses

(PC) — Les 135 travailleurs des traverses Québec-Lévis, Sorel-Saint-Ignace et Matane-Godbout-Baie-Comeau déclencheront une grève de 24 heures vendredi. Ces employés syndiqués à la CSN disent avoir épuisé tous les moyens de pression disponibles n'affectant pas les services aux usagers pour forcer la Société des traversiers du Québec à retourner à la table des négociations. Les trois syndicats, membres de la Fédération des employés de services publics, tentent de renouveler leurs conventions collectives depuis deux ans.

Haro sur Allmand

Ottawa (PC) — Jugeant ses propos «totalitaires, répressifs et antidémocratiques», le Mouvement souverainiste du Québec exige la révocation du président du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, l'ex-député fédéral Warren Allmand. Dans une lettre qu'il a fait parvenir hier au premier ministre Jean Chrétien, le vice-président du Mouvement souverainiste du Québec, Gilles Rhéaume, considère que M. Allmand est «inapte» à diriger ce centre. M. Rhéaume lui reproche d'avoir évoqué le recours à la force contre le Québec dans le cas d'une victoire souverainiste, le morcellement du Québec et la non-reconnaissance du verdict référendaire au moment où il était ministre des Affaires indiennes, en 1977. Le mouvement souverainiste du Québec a également déposé une plainte formelle au Secrétaire général des Nations unies à New York ainsi qu'au sous-comité des Nations unies sur le colonialisme contre Warren Allmand et Roméo LeBlanc, l'actuel gouverneur général mais ministre d'État aux Pêches en 1977.

Les 200 entreprises œuvrant dans le domaine de l'environnement au Québec, une industrie qui a connu une des plus fortes croissances depuis sept ans, estiment que le projet de déréglementation piloté par le gouvernement dans leur domaine risque d'être fatal à cette grappe industrielle à un moment critique de son existence, et fatal aussi à l'environnement, qui écoperait du laisser-faire déguisé en autocontrôle par un gouvernement intéressé à se débarrasser d'une autre facture.

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR
LE DEVOIR

Dans un mémoire sans précédent, remis en fin de semaine dernière au ministre de l'Environnement et de la Faune, David Cliche, l'industrie québécoise de l'environnement demande à Québec de renverser la vapeur: oui, dit-elle, à une simplification de la réglementation environnementale, mais à la condition d'augmenter les contrôles et les moyens de l'État dans ce domaine et de placer le Québec à la fine pointe des normes pour assurer le leadership de son industrie au lieu de le cantonner, comme maintenant, dans le peloton de queue.

La «grappe» industrielle en environnement, une des plus actives sur les 16 originalement créées, génère un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de dollars, dont dépendent 12 000 emplois. Avec la fin des grands travaux et des grands programmes de l'État, la morosité économique et les compressions dans les budgets gouvernementaux, elle a vu son bassin d'entreprises passer en quatre ans de 900 à 750 et son chiffre d'affaires réduit de 27 %. Le quart des entreprises du groupe exportent mais la moitié d'entre elles réalisent moins de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce aux exportations.

Or, soulignait hier le président de ce secteur industriel, Luc Girouard, qui est aussi vice-président de SNC-Envi-

ronnement, «toute action qui affaiblirait le positionnement de l'industrie québécoise de l'environnement sur le marché intérieur, et tout particulièrement la déréglementation environnementale en préparation, se traduira inéluctablement par son retrait progressif des marchés intérieurs et internationaux au profit des compétiteurs étrangers qui, en général, jouissent d'un support structurel de leur État».

En clair, une réglementation vigoureuse et avant-gardiste ici non seulement protégera l'environnement mais permettra aussi l'essor de l'industrie environnementale en lui permettant de mettre au point et d'exporter de ses propres technologies, comme les autres pays de l'avant-garde environnementale.

Pour les industriels, le projet de déréglementation en environnement est d'autant plus suspect que le Québec «accuse un retard certain dans la mise à jour de ses règlements et dans de nombreux domaines». Ils ont donné en exemple les normes d'étanchéité des sites d'enfouissement, les normes de rejets atmosphériques, la collecte sélective, les normes d'eau potable où le Québec essaie encore de se rattraper...

Non seulement, disent-ils, les industriels de nombreux autres secteurs attendent de connaître les normes avec précision pour pouvoir planifier leurs

investissements, mais la preuve est faite que les secteurs bien contrôlés au plan normatif, comme les pâtes et papiers, sont ceux qui ont accompli le plus de progrès, qui ont le plus modernisé leurs équipements et qui sont, par conséquent, les moins menacés au sein des groupes industriels lorsque surviennent des rationalisations.

«Une idée largement répandue veut pourtant que la réglementation environnementale soit un fardeau pour les investisseurs et un frein au développement économique: il s'agit d'une idée reçue, peu compatible avec les faits», précise le mémoire.

Les industriels de l'environnement estiment que les défenses gouvernementales de la déréglementation ont mal fait leur travail et agi avec incohérence par rapport à leurs propres règles. Ils ont fait adopter un règlement, l'automne dernier, qui empêche quelque projet de règlement que ce soit d'aboutir sur la table du conseil des ministres si ses impacts économiques n'ont pas été évalués avec rigueur.

Or, souligne le vice-président de la grappe et vice-président de la CSN, Marc Laviolette, il aurait fallu minimalement appliquer cette règle au processus de déréglementation, qui paralyse une quinzaine de règlements attendus par les industriels et qui est en train d'handicaper lourdement l'industrie environnementale.

A leur avis, une grande partie de cette réforme «répond en fait fréquemment à un besoin de désengagement de l'État dans un contexte d'assainissement budgétaire et de lutte contre le déficit». Ce prétexte risque de faire perdre des emplois et de couper les ailes à une industrie en plein essor, mais il peut en même temps favoriser l'entrepreneuriat sauvage.

Pour Luc Girouard, une dérégle-

mentation axée fondamentalement sur les résultats et moins tatillonne sur les moyens constitue un objectif éminemment louable: «Mais, dit-il, le ministère de l'Environnement et de la Faune devra aussi disposer des ressources et des compétences pour bien mesurer ces résultats», ce qui va en sens contraire du charcutage des budgets du ministère.

Plus concrètement, les industriels estiment que le remplacement de l'article 22 par deux listes de projets, les uns assujettis à une autorisation préalable, les autres à un simple autocontrôle, n'est carrément pas souhaitable.

«L'expérience, écrivent-ils dans leur mémoire, démontre qu'il est beaucoup plus sage en matière environnementale de doter la législation d'une prohibition générale que d'une prohibition d'application par champ d'activité spécifique. L'existence d'un pouvoir discrétionnaire [accordé au ministre] pour palier les insuffisances de la réglementation est également insatisfaisante. Il ouvre la porte à des négociations pénibles qui ne peuvent qu'affecter de façon significative les projets d'investissement».

La solution réside, concluent les industriels, dans un débat public sur ce projet de déréglementation et il faudra que Québec mesure les impacts de sa propre déréglementation sur l'environnement et l'industrie environnementale, une démonstration remplacée par des prémisses douteuses.

Dans tous les cas, précisent les porte-parole industriels, l'État devra garder ses contrôles en place, même s'il arrivait à créer des processus de remplacement clairs, efficaces, équitables et transparents. Cette réforme, disent-ils, doit finalement «garantir la préservation des acquis environnementaux» et assurer la mise en place d'une «légalisation structurante qui permette l'épanouissement sur le marché intérieur d'une industrie environnementale dynamique, innovatrice et financièrement saine».

Déréglementation

L'industrie environnementale conteste les visées de Cliche



Luc Girouard

Faciliter l'exercice de la syndicalisation

Le nouveau président de la CSD propose une vision neuve de la lutte syndicale

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

La Centrale des syndicats démocratiques vient de tenir à Québec son 13^e congrès annuel et a porté à sa présidence, pour quatre ans, François Vaudreuil (42 ans), qui occupait depuis 1989 le poste de vice-président. Claude Gingras, le président sortant, ne postulait pas d'autre mandat.

Dans le sursol que M. Vaudreuil a dressé cette semaine, en entrevue, des points sur lesquels la CSD entend centrer son action, trois axes se dégagent: définition d'une nouvelle stratégie de croissance de la centrale; revitalisation de la négociation collective en prenant pour base un document de réflexion sur un contrat social à introduire d'ici l'an 2000; ouverture à une action internationale (il appartiendra au congrès de 2001 de décider s'il y aura affiliation ou non à la Confédération mondiale du travail, dont le siège est à Bruxelles).

M. Vaudreuil juge carrément inadapte le Code québécois du travail. Il pense qu'une lutte doit être menée pour que puisse se répandre davantage la négociation multi-établissement «pour faciliter l'exercice de la syndicalisation».

Il s'agit sur ce dernier point de procéder rapidement, en toute légitimité, dans deux filons déjà en place. Chez les travailleurs autonomes, la CSD a formé un Syndicat des routiers autonomes du Québec (SRAQ), qui compte environ

300 membres et qui prépare des revendications à soumettre aux législateurs d'ici peu; une requête en accréditation a aussi été déposée au nom d'environ 500 distributeurs de lait qui ne cadrent pas dans la définition actuelle de salarié. Le président de la CSD tient à ceu-

vrer pour améliorer les conditions de vie de ces travailleurs: il y aura débat juridique et, si cette option n'aboutit pas à des résultats probants, il faudrait «définir un autre cadre» mieux adapté aux réalités du marché du travail. La CSD juge «carrément inacceptable» qu'on laisse poindre la possibilité de faire disparaître certains décrets (il y en a 29 au total) qui permettent à bien des travailleurs de maintenir des conditions de vie décentes. Cette tendance à abroger des décrets «va à l'encontre des besoins que les gens ont», précise-t-il.

Deux mots reviennent souvent dans la bouche de cet ancien dirigeant syndical dans le secteur commercial de la Mauricie: humanisation et démocratisation. Il souligne que s'il a ainsi consacré 23 ans de son existence au syndicalisme, c'est qu'il «hait l'injustice», qu'il prend toujours la peine de se rappeler d'où il vient pour mieux servir la base d'une centrale qui célèbre cette année son 25^e anniversaire.

Quelle est au juste la portée du

«contrat social» par lequel la CSD prétend innover? «L'idée est toute simple, il s'agit d'aller plus loin, d'instaurer une négociation permanente sur d'autres éléments» que ceux que régle la négociation classique. Cet objectif de démocratisation du travail tourne autour de cinq pôles: programme de réorganisation du travail (le syndicat le propose et le négocie); orientation selon les objectifs établis par le syndicat; polyvalence; formation; programme de soutien. Qu'on en juge par deux rappels contenus dans le document approuvé par le congrès: d'initiative prime sur l'obéissance et «la prise de responsabilité



François Vaudreuil

l'emporte sur le souci de couverture hiérarchique».

L'entrevue a aussi permis au nouveau président de la CSD de préciser son attitude face aux autres centrales syndicales: il faut «renforcer le syndicalisme au Québec» et, s'il n'en tient qu'à lui, il faudra plus souvent dégager les points de convergence, comme on y est parvenu pour les célébrations du 1^{er} mai par exemple. Il se réjouit aussi de la «montée constante» de la représentativité de sa centrale (12 %) chez les travailleurs de la construction.

Quant à l'état des finances de la CSD, il est très sain: aucune dette. Il y a eu pour l'exercice se terminant le 30 avril un surplus de 624 000 \$ sur un

budget de dépenses d'un peu moins de neuf millions. Le siège social, à Québec (un ancien centre communautaire), parvient presque à s'autofinancer. Le président fait état d'une gestion très scrupuleuse des deniers de sa centrale qui a, selon le trésorier Serge Tremblay, retourné aux membres «17,8 millions à titre de soutien à la solidarité» depuis sa fondation.

Même si le bureau de direction de quatre membres ne comprend que des hommes, la centrale compte 33 % de dirigeantes dans ses quelque 400 syndicats affiliés. Le comité de la condition féminine devrait bientôt produire un rapport sur les métiers non traditionnels occupés par des femmes.

L'option préférée de la CSD en est une de respect de la liberté: «Nous sommes contre toute méthode coercitive, par exemple, dans la lutte au travail au noir, et je ne pense pas qu'il y ait lieu de conclure des protocoles de non-maraudage» entre centrales, dira M. Vaudreuil. Quant à la présence de la CSD à divers organismes comme la Commission de construction du Québec ou la CSST, elle se maintient sans que surgisse la volonté de claquer la porte si les décisions ne lui conviennent pas: «Il s'agit d'affirmer nos valeurs, nos principes, notre philosophie, et de travailler à un modèle qui soit à l'image de l'ensemble des représentants» de divers milieux puisque «qui dit pluralisme dit aussi acceptation des différences d'autres regroupements».



Marc-Aimé Guérin, géographe, recevant de Madam Gisèle Braka, présidente, la médaille d'or et le certificat de la Renaissance Française, association fondée en 1924 pour la défense et l'illustration de la langue française dans le monde.

Publicité

SANS PRIX.

Offre spéciale sur les nouveaux téléphones
SCP numériques. Obtenez ces services

GRATUITEMENT

- Identification d'appel
- Boîte vocale
- Affichage de l'appel en attente
- Tarification à la seconde

En vous abonnant à l'un des forfaits admissibles Cantel[®] AT&T[®]. Téléphone non compris.

CANTEL AT&T

1 800 IMAGINE

Appels interurbains, service de déplacement et taxes applicables en sus. Entente à période fixe et frais de réactivation anticipée, de mise en service et d'accès au système exigibles. Cette offre spéciale s'applique aux forfaits Cantel AT&T d'une période de trois ans seulement et prend fin le 30 juin 1997. ©Rogers Cantel Inc. AT&T Corp. Utilisé sous licence.

Procurez-vous les SCP numériques à ces adresses ou faites le 1 800 985-8012.

MONTREAL
1 Place Ville-Marie, bur. 11530
(514) 394-0000
3954, boul. Métropolitain E.
(514) 257-8826
MONTREAL-ROD
10198, boul. P. H.
(514) 329-0000

CARTIERVILLE
12366, boul. Lachapelle
(514) 856-1884
GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1
(819) 663-5950
LAVAL
379, boul. Côté
(514) 622-0303

POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Cl.
(514) 695-1554
SAINT-HUBERT
3399, boul. Taschereau
(514) 676-3963

SAINT-JEROME
Comité St. Nord
(514) 565-3717
TROIS-RIVIERES
5335, boul. des Forges
(819) 372-5000

Dans les magasins participants:

CANTEL
Radio Shack
FUTURE SHOP
CELLULAR

LE DEVOIR MONTREAL

Homosexualité et sida

Des chiffres inquiétants

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Le taux d'infection au virus du sida est de 10 % dans la communauté gaie montréalaise de moins de 30 ans. Et dans l'ensemble de la communauté gaie du Québec, le taux de séropositivité serait de 20 %. Ces données sont suffisamment alarmantes pour que la communauté homosexuelle mâle continue de se préoccuper de prévention malgré l'arrivée de la trithérapie, qui diminue le taux de mortalité lié à la maladie, ainsi que ses symptômes.

C'est ce qu'a mis en avant hier le groupe de chercheurs travaillant sur le projet Cohorte Omega, qui étudie le comportement sexuel de 2000 membres la communauté gaie de Montréal. L'équipe de recherche dévoilait hier les résultats préliminaires du travail fait auprès de 465 participants.

Les résultats recueillis par l'équipe sont à la fois réjouissants et désolants. Réjouissants parce que la majorité (87 %) des hommes ayant eu des relations anales avec des partenaires occasionnels au cours des six derniers mois se sont protégés avec un condom, comme 55 % des hommes ayant eu ce type de relations avec un partenaire régulier. Ces données sont toutefois moins rassurantes lorsque l'on sait que 19 % des répondants avaient eu 20 partenaires occasionnels ou plus au cours des six derniers mois et que 42 % avaient eu deux partenaires réguliers ou plus au cours de la même période. La régularité est donc ici toute variable. 13 % des participants ont d'ailleurs eu des relations anales non protégées avec des partenaires occasionnels.

Les résultats sont inquiétants aussi parce qu'une proportion d'entre eux continue d'ignorer ce mode de protection. Ceci est particulièrement vrai pour les hommes souffrant d'isolement, manquant d'argent ou de travail, plus susceptibles d'essayer un rejet.

Selon Joanne Otis, l'une des chercheurs qui s'est intéressée aux conditions liées au «sécurisexe», «la pratique du sécurisexe dépendrait à la fois de facteurs personnels, interpersonnels, émotifs, sociaux et contextuels». En effet, la dimension affective d'une relation semble avoir un effet qui dissuaderait les partenaires d'utiliser le condom. «Les hommes qui ont des partenaires occasionnels ont aussi moins de problèmes à utiliser le condom, même quand ils sont en état d'intoxication», écrit-elle. Les hommes interrogés ont également dit évaluer le risque chez un partenaire en fonction de sa personnalité, de son apparence, de son statut social et professionnel, et de son expérience dans le milieu gai. Plusieurs utilisent des critères liés à la qualité de la relation, dans un climat de confiance par exemple, où on ne connaît rien du passé sexuel du partenaire. Tout ceci démontre donc une «évaluation subjective du risque», rappelle Mme Otis.

On peut supposer que la Cohorte Omega comptait moins de sujets à risque qu'il y en a dans la réalité. En effet, sur la cohorte initiale d'Omega, on comptait seulement six participants séropositifs et 404 participants ayant passé un test négatif au cours de la dernière année. Au moment de rencontrer les chercheurs, cinq participants étaient devenus séropositifs: on calcule donc une croissance de l'infection au virus de moins de 1 % par année parmi la cohorte étudiée.

L'étude démontre que les hommes plus âgés et plus fortunés fréquentent largement les saunas. Il s'agit d'ailleurs d'un lieu de rencontre privilégié par 38,9 % des hommes interrogés, déclassé cependant par les bars et les discothèques, lieux de rencontre favorisés par 46,5 % des hommes interrogés, dont le cinquième affirme avoir des relations sexuelles sur place, bien que cela soit interdit.

36,3 % des gens interrogés ont dit vivre une relation de couple non exclusive. Selon les chercheurs de la Cohorte Omega, tous ces facteurs devraient être considérés pour mieux cibler la prévention du sida.

Clin d'œil



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le doute s'installe à la commission d'enquête Poitras

Saint-Antoine réfute à nouveau des allégations de l'enquêteur Isabelle

Gilles Saint-Antoine a réfuté hier devant la commission Poitras deux des principales allégations faites le 10 avril 1996 par l'un de ses ex-enquêteurs, Hilaire Isabelle, jetant ainsi le doute pour la première fois sur la crédibilité et les mobiles de ces allégations.

SYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

Gilles Saint-Antoine, l'un des deux coordonnateurs de l'enquête interne sur les ratés de l'affaire Matticks, n'a «jamais entendu» de la bouche des trois enquêteurs sous sa gouverne que Serge Barbeau ou l'état-major de la Sûreté du Québec avaient entravé leur travail ou retardé délibérément deux enquêtes importantes liées à des perquisitions dans l'affaire Matticks.

Officiellement, M. Isabelle a communiqué pour la première fois la nature des reproches qu'il avait à adresser à M. Barbeau et à l'état-major non pas au moment où ces fautes présumées auraient été commises, c'est-à-dire entre le 6 juillet 1995 et le 12 octobre 1995, date du dépôt des accusations contre quatre policiers impliqués dans l'affaire Matticks, mais six mois plus tard, soit le 10 avril 1996, à l'occasion d'une rencontre avec les inspecteurs Proulx et Carpentier, nommés par M. Barbeau pour faire enquête sur les événements du 26 août 1995 (le party du capitaine Pichette).

En avril 1996, Hilaire Isabelle, comme ses deux autres collègues enquêteurs (Louis Boudreau et Bernard Arsenault), était au beau milieu du procès des quatre policiers accusés, à la suite de leur enquête, de parjure et de fabrication de preuves dans l'affaire Matticks. Quatre policiers qui, malgré

«une preuve solide», aux dires du sous-ministre du ministère de la Justice, Mario Bilodeau, et malgré le dépôt d'un acte d'accusation privilégié qui les a privés exceptionnellement de leur droit à une enquête préliminaire, ont été acquittés sans jamais avoir eu à présenter la moindre défense. Aucun des policiers n'a en effet eu besoin de témoigner au cours de ce procès en raison de l'insuffisance de preuves.

«Non, je n'ai jamais entendu parler de ça», a donc répété Gilles Saint-Antoine lorsqu'il a été interrogé sur le présumé «manque de support» de M. Barbeau vis-à-vis l'enquête interne sur l'affaire Matticks — une autre allégation d'Hilaire Isabelle, partagée par ses collègues Boudreau et Arsenault.

«En fait, je n'ai jamais senti de la part de Bernard Arsenault [qui dirigeait l'enquête interne] qu'il lui manquait de support.» M. Saint-Antoine a d'ailleurs organisé sur le sujet une rencontre entre lui et Barbeau au terme de laquelle Arsenault se serait même dit «satisfait». «En fait, M. Arsenault ne me parlait à peu près pas de M. Barbeau.»

Pourtant, le 10 avril 1996, son collègue Hilaire Isabelle y allait d'une trentaine d'allégations contre le directeur général, l'état-major de la Sûreté et une série de policiers qu'il accusait entre autres d'avoir nui à leur travail... des mois plus tôt. Allégations qui allaient de l'entrave au délai indu pour débiter des enquêtes, en passant par

le méfait public (pour innocenter le caporal Landry, un des quatre policiers accusés) et la disparition d'une somme de 50 000 \$ lors d'une saisie chez un des membres du clan Matticks.

Devant cette pluie d'allégations, M. Barbeau avait convenu avec les inspecteurs Proulx et Carpentier de rencontrer une deuxième fois M. Isabelle en avril 1996, histoire d'obtenir un certain nombre d'éclaircissements sur le sujet. Or, Isabelle a toujours refusé.

Devant ce fait, et compte tenu des allégations de l'enquêteur qui le visaient directement, M. Barbeau demandait le 22 mai 1996 au ministre Perreault de faire appel à «quelqu'un de l'extérieur pour qu'on vienne enquêter sur lui et la SQ». M. Perreault a accepté et annoncé en juin la création de l'enquête administrative du juge Jean-Pierre Bonin, enquête contestée par l'avocat de M. Isabelle, Jean Keable, sous prétexte qu'elle ne permettrait pas de faire la lumière sur les dessous de l'affaire Matticks. M. Bonin a quitté son poste l'après-midi du 18 octobre 1996 — en raison notamment de la «violence des échanges entre les avocats» — et Barbeau a perdu le sien quelques heures plus tard.

Gilles Falardeau, qui a pris le relais de M. Saint-Antoine dans la coordination de l'enquête interne en novembre 1995, viendra dire la semaine prochaine si oui ou non M. Isabelle se plaignait effectivement du comportement de M. Barbeau ou de l'état-major au cours de cette enquête. Dans le cas contraire, la rumeur qui circule depuis longtemps dans les corridors du palais de justice, voulant que ces allégations aient été faites dans le seul but de justifier l'acquiescement des quatre policiers et d'avoir la tête des hauts gradés Mi-

chel Arcand et André Dupré, risque de prendre un peu plus d'importance. D'autant qu'hier, M. Saint-Antoine a juré sous serment que «jamais» il n'avait refusé aux enquêteurs Isabelle, Boudreau et Arsenault «des ressources, de l'équipement ou du personnel supplémentaire» pour leur permettre de mener à bien leur travail.

Son successeur, M. Falardeau, aura notamment à répondre d'une rencontre qu'il aurait eue le 12 février 1996 avec l'inspecteur chef Francis Pelletier, où des doutes sérieux auraient été exprimés sur la «loyauté» des trois enquêteurs.

Selon M. Pelletier, en effet, «MM. Arsenault et Isabelle se prennent [en février 1996] pour des justiciers au détriment de la SQ». Et il ajoute, dans un document déposé en preuve à la commission Poitras — auquel la commission a déjà fait référence — que «l'inspecteur Arsenault semble vouloir attaquer le leadership de M. Barbeau», que Me Maurice Gabias, l'un des deux procureurs assignés à l'enquête interne, l'a personnellement informé (le 23 février 1996) que Barbeau et Dupré devaient «sauter» et que «Bernard Arsenault pourrait remplacer Bill Dupré» à la direction des enquêtes criminelles.

En deux mots, M. Falardeau aura à dire si, oui ou non, il accordait de la crédibilité à ces propos et s'il partageait l'impression de Pelletier ce soir-là, selon qui les trois enquêteurs étaient «en train de s'organiser un état-major».

A noter que l'avocat de ces trois enquêteurs, Jean Keable, était absent de la commission Poitras, hier. Sa remplaçante n'a pas jugé utile de poser des questions au témoin Saint-Antoine.

Le MEMO dénonce un «traitement de faveur»

LE DEVOIR

Le MEMO, le parti d'opposition au conseil des commissaires de la CECM, estime qu'une firme d'évaluateurs bénéficie d'un «traitement de faveur» de la part de la direction de la commission scolaire. Le Mouvement pour une école moderne et ouverte a compilé les contrats accordés depuis mars 1996 à des firmes d'évaluateurs pour remarquer que la firme Picard-Crevier a obtenu cinq des dix contrats offerts par la CECM pour l'évaluation d'écoles mises en vente. Selon le commissaire du MEMO, Kenneth George, cette firme a été placée sur la liste des évaluateurs de la CECM en mars 1996 seulement, et immédiatement, «la CECM est devenue un de ses bons clients», dit-il.

M. George a également effectué une compilation de tous les contrats d'évaluation accordés par la CECM au secteur privé depuis 1985. Entre 1985 et 1994, explique-t-il, chaque firme invitée a obtenu exactement 15 contrats chacune. De 1994 à mars 1996, une firme a obtenu six contrats, une autre quatre, une autre trois, une autre deux. Mais depuis mars 1996, la firme Picard-Crevier a obtenu cinq des dix contrats, les cinq autres étant répartis entre quatre autres firmes.

Le MEMO soutient que «toutes les firmes d'évaluation n'ont pas les mêmes chances auprès de l'équipe Pallascio». Le MEMO se demande «qui a décidé qu'à partir de mars 1996, cette firme aurait un tel traitement manifestement spécial dans l'évaluation des immeubles que la CECM met en vente». L'opposition entend visiblement faire de cette question un enjeu à l'occasion d'un conseil des commissaires ce soir à la CECM.

les éditions de
l'école nouvelle

NOUVEAU

**VIRAGE
MATHÉMATIQUE**
416

Matériel conforme au nouveau programme de mathématiques 416 4^e secondaire

Manuel 248 pages, 35,50 \$
Guide (À paraître)

Georges Tarakdjian, M. Sc.

Dans un contexte où, de plus en plus, l'élève du secondaire est appelé à vivre le virage technologique, et à s'aventurer sur l'autoroute électronique, la mathématique se doit de s'adapter aux nouvelles réalités qu'impose le contexte et s'avérer un incitatif à bien concevoir, à penser juste et à communiquer clairement sa pensée.

Les activités proposées tendront à favoriser chez l'élève le «sens géométrique» en lui permettant de parfaire ses connaissances relatives aux figures géométriques, en utilisant les concepts d'isométrie et de similitude comme contexte où il devra non seulement raisonner juste mais justifier chaque étape de son raisonnement.

Des nouveautés au programme. On parle d'échantillonnage et de sondages! Et non seulement on reprend l'étude des mesures de tendance centrale et de leur interprétation mais on ajoute des caractéristiques de position et de dispersion. On y parle pour la première fois au secondaire de «diagramme des quartiles». Les activités proposées favoriseront l'analyse des données en passant par leur organisation, leur dépouillement, leur visualisation et le calcul de caractéristiques de tendance centrale les concernant. Encore une fois, l'utilisation de la calculatrice à possibilités graphiques ainsi que de l'ordinateur y est fortement encouragée.

Les éditions de l'école nouvelle
166, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2X 1K9
Téléphone: (514) 875-8972
Télécopieur: (514) 875-1590
Adresse internet:
<http://www.lidec.qc.ca>

À tout prix.

Un choix de téléphones
SCP numériques en
location pour peu de fric.

Pour un temps limité, tous ces services sont

GRATUITS!

• Identification d'appel • Boîte vocale
• Affichage de l'appel en attente • Tarification à la seconde • Durée prolongée de la pile

En vous abonnant à l'un des forfaits admissibles Cintel® AT&T®.
Téléphone non compris.

1 800 IMAGINE

CINTEL AT&T



995\$ 1195\$ 1395\$

Appels interurbains, service de déplacement et taxes applicables en sus. Entente à période fixe et frais de réactivation anticipée, de mise en service et d'accès au système exigibles. Cette offre spéciale s'applique aux forfaits Cintel AT&T d'une période de trois ans seulement et prend fin le 30 juin 1997. © Rogers Cintel Inc.™ AT&T Corp. Utilisé sous licence.

Dans les magasins participants:

RadioShack
FUTURE SHOP
CELLULAR

BOUCLES D'OREILLES
À DIAMANT
SOLAIRE
OR 14 CARATS



TOTAL
5 pts VENTE 58 \$
10 pts VENTE 88 \$
25 pts VENTE 268 \$
40 pts VENTE 478 \$
50 pts VENTE 688 \$

LE PARCHEMIN
DEPUIS 1946

Non diamants et pierres précieuses sont sélectionnés
par le Laboratoire Gemmologique du Canada.

Mezzanine, MÉTRO Berri UQAM, 1500, rue Berri
Montréal 845-5243 sans frais 1-800-667-6878

PROCHES-VOUS LES SCP NUMÉRIQUES
à ces adresses ou faites le
1 800 595-8012.

BOUCHERVILLE
1001, boul. Montville
Montréal (Québec)
(514) 367-9999
5224, rue St-Jacques
(514) 367-9999

GRANDY
99, rue Bouchard
Montréal (Québec)
(514) 777-6612
KIRKLAND
2756, boul. St-Charles
(514) 428-9000

LAVAL
3364, boul. St-Martin
Laval (Québec)
(514) 662-2640
REPENTIGNY
110, boul. Industriel
(514) 581-4666

SAINT-JEAN
Carrefour Richelieu
Saint-Jean (Québec)
(514) 359-4949
SAINT-LAURENT
3131, boul. Côté-Verville
(514) 745-0745

LE DEVOIR

POLITIQUE

Les bloquistes défaits acceptent leur sort

Le ciment du parti reste fragile

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Les candidats et députés bloquistes défaits aux élections du 2 juin ne sont plus d'humeur aux règlements de comptes. Après avoir été tentés un moment par la rébellion, ils ont convenu d'accepter leur sort.

Au Bloc québécois, l'unité est devenue le nouveau leitmotiv. Il n'y a plus personne qui ose critiquer en public, et les expressions d'amertume sont plutôt mal vues, sinon interdites.

Voilà essentiellement l'impression qui s'est dégagée de la réunion à laquelle Gilles Duceppe avait convoqué hier les 31 candidats défaits, dont les huit députés qui n'ont pas réussi à se faire réélire. De ce que l'on sait de ces délibérations à huis clos, ce ne fut pas un exercice de défoulement et il n'y a pas eu d'attaque musclée contre le chef.

Mais il y a une ombre au tableau, une indication laissant croire que le ciment de la solidarité est encore trop frais pour affirmer avec certitude qu'il ne se lézardera pas. Une absence remarquée. Héros obscur de cette campagne, celui qui est venu à 1000 voix de vaincre le premier ministre Chrétien dans son propre comté, Yves Duhaime n'était pas au rendez-vous. A l'issue de la réunion, Gilles Duceppe a dit lui avoir pourtant parlé la veille et avoir obtenu l'assurance de sa présence. Visiblement mal à l'aise, il a eu cette simple réponse à la question d'un journaliste: «Je ne comprends pas.»

Pour le chef du Bloc, cette nouvelle rebuffade était d'autant plus choquan-

te qu'il avait tout mis en œuvre pour convaincre les participants à ce caucus que l'espoir des forces souverainistes repose sur l'esprit de solidarité. Tout le monde se rappelle la petite colère qu'a piquée devant les caméras de la télévision le député défait de Compton-Stanstead, Maurice Bernier, au moment où il se préparait à quitter son bureau du parlement d'Ottawa avec ses boîtes. Hier, il s'était fait parler et était revenu à de meilleurs sentiments. Quand il s'est absenté un instant de la réunion, il a voulu éviter tout malentendu et a prévenu les journalistes: «Je ne suis pas choqué, je m'en vais aux toilettes.»

Yves Duhaime n'était pas le seul absent. Quatre autres candidats et deux députés défaits ont fait comme lui. Faut-il en conclure que l'unité n'est pas vraiment refaite? Gilles Duceppe refuse d'envisager un seul instant cette possibilité après avoir reçu de la part des participants à cette réunion l'assurance de leur loyauté. Mieux encore, il soutient que cet esprit de corps ne s'est pas démenti depuis le début de la campagne électorale.

Comment expliquer que le Bloc ait perdu dix comtés et 11 % des suffrages? A cette question, députés et candidats défaits fournissent sensiblement les mêmes explications: les nombreux dérapages de la campagne du Bloc, l'impopularité des stratégies budgétaires du gouvernement Bouchard et l'effet Jean Charest dans les régions où les racines du Parti conservateur demeurent profondément ancrées.

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Le gouvernement du Québec propose de hausser légèrement, d'à peine 3000 à 5000 nouveaux arrivants par année, le niveau d'immigration au Québec d'ici l'an 2000 et de recruter ces immigrants supplémentaires principalement dans la catégorie des travailleurs indépendants, en particulier ceux qui connaissent le français.

Cet accroissement du nombre d'immigrants indépendants permettrait au Québec d'augmenter son influence sur le choix des néo-Canadiens s'établissant au Québec, estime le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, André Boisclair, qui fait de l'augmentation de l'influence du Québec un objectif de la politique de l'immigration au Québec pour les années 1998 à 2000.

Cette politique est décrite dans un document de 69 pages intitulé *Prévoir et planifier*, rendu public hier, et fera l'objet d'une consultation publique à compter du 9 septembre, en commission parlementaire de la Culture.

Au cours des années 1995 à 1997, le Québec a sélectionné lui-même environ 50 % des nouveaux arrivants établis sur son territoire, l'autre moitié étant sélectionnée par Ottawa. M. Boisclair vout que, d'ici l'an 2000, Québec sélectionnera 57 % des étrangers venant s'établir chez nous.

En vertu de l'entente Canada-Québec de 1991, Québec sélectionne les

immigrants indépendants, ce qui inclut les travailleurs et les gens d'affaires, et des réfugiés sélectionnés à l'étranger. Ottawa reste responsable de la reconnaissance des réfugiés qui font leur demande au Canada et de l'admission des immigrants qui viennent au pays en vertu du programme de réunification familiale.

Or, pour les trois prochaines années, Québec prévoit, à partir des données fédérales et de la conjoncture internationale, une certaine stabilisation du nombre de réfugiés qui viendront s'établir au Québec et du nombre de personnes qui viendront rejoindre un membre de leur famille établi ici depuis quelques années. Ces deux catégories devraient représenter entre 15 000 et 16 000 nouveaux arrivants au tournant du siècle.

Par contre, Québec souhaite passer de quelque 12 000 immigrants indépendants en 1997 à entre 15 000 et 16 000 en l'an 2000.

Au total, dans trois ans, Québec recevrait entre 29 000 et 32 000 étrangers, contre 27 000 cette année et 28 000 l'année précédente. Ce nombre est considérablement inférieur à celui de 52 000 atteint en 1991, une année record pour laquelle les chiffres s'expliquent en partie par un déblocage de milliers de dossiers de revendicateurs du statut de réfugié au début de la décennie.

Rappelons qu'à la fin des années 1980, Québec s'était doté d'ambi-

tieux objectifs en matière d'immigration. On espérait, pour compenser la chute de la natalité, accueillir chaque année au delà de 40 000 immigrants. En 1992, le gouvernement, alors dirigé par le libéral Robert Bourassa, faisait marche arrière et, pour tenir compte de la capacité d'accueil de la société québécoise, rajustait cet objectif à la baisse.

Continuité

M. Boisclair propose, en quelque sorte, la continuité. Car bien qu'il suggère une légère hausse du niveau d'immigration, la différence reste mineure et s'accorde bien avec la volonté des Québécois, selon le ministre, de stabiliser relativement le nombre d'immigrants admis au Québec.



André Boisclair

Le Québec, qui a fait d'épiques batailles pour obtenir sa quote-part de l'immigration canadienne, autour de 25 %, afin de maintenir son poids dans la détermination, ne reçoit que 13 % des immigrants au Canada. M. Boisclair ne voit pas dans cette donnée l'expression d'un sentiment de fermeture ou d'intolérance des Québécois à l'égard des immigrants. Des sondages montrent le contraire. Sauf que les objectifs d'immigration doivent respecter la «capacité d'accueil de la société québécoise», dit-il. La capacité d'accueil se mesure à l'aune de trois critères: les emplois disponibles, les services publics requis et

l'évolution du consensus social.

La consultation de l'automne ne portera pas précisément, comme ce fut le cas par les années passées, sur les niveaux d'immigration proposés mais sur cinq orientations proposées par le ministre:

■ une croissance graduelle de la proportion des immigrants indépendants;

■ une augmentation de la proportion de candidats indépendants connaissant le français, de 67 % actuellement à 80 % en l'an 2000 (Québec miserait principalement sur les bassins de candidats français et algériens);

■ le maintien du niveau d'accueil des réfugiés et de personnes en détresse sélectionnées à l'étranger (environ 2200 par an), réitérant ainsi l'engagement humanitaire du Québec (auxquels s'ajoutent quelque 5000 réfugiés sélectionnés au Canada par Ottawa);

■ le maintien à environ 4000 par an des immigrants gens d'affaires;

■ la progression à 10 000 par an du volume d'immigrants travailleurs.

Le ministre ne propose aucune modification à l'entente Canada-Québec ou à la grille de sélection qui donne déjà un avantage aux candidats qui connaissent le français. M. Boisclair n'a présenté hier aucun grief majeur à l'encontre du gouvernement fédéral, sinon pour demander, encore une fois, un raccourcissement des délais dans le traitement des demandes des revendicateurs du statut de réfugié et la fin de la double tarification qui pénalise le Québec.

Gilbert Normand est nommé secrétaire d'Etat

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Fraichement confirmé dans ses fonctions hier à la suite d'un recomptage judiciaire, le libéral Gilbert Normand sera nommé secrétaire d'Etat à l'Agriculture, l'Agroalimentaire et Pêches et Océans dès ce matin à 9h.

Le premier ministre Jean Chrétien a à peine attendu les résultats officiels du recomptage judiciaire qui ont été annoncés hier après-midi.

«Il me fait plaisir d'accueillir Gilbert Normand qui se joint au conseil des ministres comme secrétaire d'Etat pour l'Agriculture et l'Agroalimentaire et pour les Pêches et Océans, a-t-il souligné hier par voie de communiqué. Sa formation et son expérience au sein de la communauté lui permettront d'apporter une contribution importante à notre équipe et à la gestion des questions touchant l'agriculture et les pêches.»

Une cérémonie d'assermentation aura lieu ce matin à 9h à Rideau Hall, la résidence du gouverneur général Roméo LeBlanc. En formant son cabi-

net la semaine dernière, le premier ministre Chrétien avait laissé entendre qu'il y avait de la place pour un représentant des régions du Québec autour de la table et qu'il avait Gilbert Normand en tête.

«Il y a un problème de recomptage judiciaire à ce moment-ci, avait-il laissé tomber à l'issue de la cérémonie d'assermentation des ministres. Je voulais donner une chance à tout le monde.»

Heureux d'avoir fait des gains au Québec, M. Chrétien avait souligné qu'une représentation des régions s'imposait et que cela «se ferait dans un avenir rapproché.» M. Normand, médecin de profession, a défait le député bloquiste sortant François Langlois de Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet de peu, soit par le compte de 46 voix. Le dépouillement des voix le 2 juin avait donné à M. Normand une majorité de 44 voix. M. Normand a fondé et préside l'Office du tourisme de la Côte-du-Sud, dirigé le Conseil économique de la Côte-du-Sud, ainsi que le Conseil du développement économique dans la région de Chaudière-Appalaches.

Rapport de la commission parlementaire

Vers un débat public sur Hydro

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Québec — Libéraux et péquistes membres de la commission parlementaire mandatée pour surveiller Hydro-Québec ont exigé un débat public exhaustif avant même que la société d'Etat ne songe à modifier sa structure énergétique et son mandat social.

«Il ne faut pas que le Québec perde le pacte social que René Lévesque a bâti en notre nom», a déclaré le vice-président de la Commission de l'économie et du travail, le député péquiste de Marguerite-D'Youville, François Beaulne, en présentant, hier, le rapport de 60 pages.

Le président de cette commission et ex-ministre libéral des Ressources naturelles, Christos Sirros, a été catégorique. «S'il y a pour la société d'Etat une façon de faire un milliard de bénéfice d'ici 1999, a-t-il affirmé, sans remettre en cause le pacte social, sans chambarder l'environnement, sans faire payer les consommateurs plus cher parce qu'on vend de l'électricité à meilleur prix aux Américains, il faudra auparavant examiner publiquement la pertinence de le faire.»

Pour les députés de l'opposition et ceux du gouvernement, la restructuration du marché de l'électricité souhaitée par Hydro-Québec, «le choix de mettre fin au monopole d'Hydro-Québec, tout comme celui de bâtir des projets uniquement pour l'exportation et de demander aux Québécois d'en assumer les risques», ne pourront pas se réaliser sans un véritable consensus obtenu à la suite d'un grand débat public.

Les 12 députés ont eu, en mars, le privilège d'interroger

le président d'Hydro-Québec, André Caillé, et les dirigeants de la société pendant trois jours. Ils n'ont pas obtenu toutes les réponses qu'ils souhaitaient, mais ils ont quand même apprécié l'occasion de pouvoir poser leurs questions.

Parmi les 21 recommandations touchant la restructuration, l'efficacité énergétique, les filières d'énergie renouvelable et la recherche et le développement, le rapport de 60 pages de la commission se demande si le désir d'Hydro-Québec de vendre aux États-Unis ne risque pas de se faire au détriment des actionnaires-consommateurs québécois.

«L'équité entre consommateurs», signale le rapport, est un enjeu important et non négligeable. En somme, la commission n'a pas de réponse à la question suivante: «A quel moment une hausse tarifaire devient-elle inacceptable?»

La commission retient que l'efficacité énergétique représente la plus importante option pour réduire la facture des Québécois tout en protégeant l'environnement. «C'est pourquoi», a expliqué M. Sirros, nous demandons à Hydro-Québec de revenir à ses objectifs originaux qui devaient permettre aux Québécois de bénéficier d'économies nettes de plus de 3,6 milliards de dollars sur leurs factures.»

M. Beaulne a été surpris de constater que la société d'Etat a systématiquement réduit ses objectifs au chapitre de l'efficacité énergétique, «au point où son programme d'aujourd'hui n'est plus que l'ombre de ce qu'il devait être.»

«Les arguments d'Hydro à cet égard, a-t-il dit, n'ont pas été entièrement satisfaisants.»

A l'automne, Hydro-Québec devra revenir devant les députés pour présenter son plan stratégique.

L'école et les nouvelles technologies

Le plan de Québec fonctionne

41,5 millions seront dépensés comme prévu cette année

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Un an après le lancement du programme de nouvelles technologies dans les écoles, plus de 92 % des commissions scolaires du Québec ont soumis au gouvernement québécois les «plans-écoles» prévus afin d'obtenir l'aide de Québec pour prendre le nouveau virage informatique.

Québec entend donc dépenser cette année la totalité des 41,5 millions de dollars prévus dans le cadre de ce plan de cinq ans.

Et dans le cadre de ce programme, la plus grosse commission scolaire du Québec, la CECM, entend acheter pour la première année d'implantation du plan 1761 nouveaux ordinateurs et 413 imprimantes.

La ministre de l'Éducation, Pauline Marois, présentait le 26 juin 1996 un vaste programme d'implantation des technologies de l'information et de la communication dans les écoles primaires et secondaires du Québec.

Ce plan devrait permettre d'acquérir 100 000 ordinateurs d'ici cinq ans, dans le cadre d'un programme à frais partagés de 318 millions de dollars sur cinq ans.

Les écoles devaient soumettre un plan indiquant de façon détaillée la nature de leurs besoins et la façon dont elles intégreront ces technologies à leurs pratiques pédagogiques.

Le dépôt de ces différents plans a tardé depuis un an, et Québec avait prolongé jusqu'au 30 juin 1997 le délai pour remettre un plan d'implantation.

Renseignements pris hier au ministère, l'opération est maintenant complétée: 143 commissions scolaires sur 155 ont présenté leur plan, quatre ont promis de le faire bientôt, cinq ont plutôt choisi de présenter leur plan sur une période de deux ans, et trois ou quatre autres représentent des cas particuliers.

Les différents plans des écoles étaient mis en forme par chaque commission scolaire, qui devait présenter un plan consolidé au ministère.

Le ministère de l'Éducation ne pourra pas vraiment fournir de bilan complet de ce qui est demandé par les

écoles avant l'automne prochain, mais il prévoit très bientôt émettre les «allocations d'immobilisation» qui permettront aux commissions scolaires de se doter du matériel voulu.

Selon Claude Séguin, responsable du dossier au ministère, «les commissions scolaires semblent choisir d'investir dans le réseautage plutôt que dans les appareils».

Les écoles voudront en effet bien se structurer en réseau, avec tout ce qu'il faut en matière de serveurs et de matériel technique, avant de pouvoir brancher leurs ordinateurs entre eux.

Les choix des commissions scolaires pour se brancher en réseaux et sur Internet varient également d'une région à l'autre et témoignent de la recherche de solutions locales originales, ajoute M. Séguin, qui mentionne qu'à plusieurs endroits, on entend utiliser les antennes paraboliques et les liens satellites.

Pour cinq ans, les coûts de ce vaste programme sont assumés à 70 % par Québec, le reste par les commissions scolaires. Québec prévoit dépenser 41,5 millions par année, les écoles devant fournir annuellement 17,8 millions.

Québec accepte de financer l'achat d'ordinateurs avec des logiciels de base, la mise en réseau, le branchement sur Internet. Mais Québec ne paie ni pour la formation, ni pour un abonnement mensuel à Internet.

Claude Séguin a d'ailleurs conçu un site Web sur Internet pour expliquer comment rédiger un tel plan, où trouver les ressources adéquates, comment utiliser ces technologies aux fins pédagogiques, etc.

La CECM a déposé son propre plan au conseil des commissaires en avril, et selon le rapport rédigé par le Secrétaire général et le Service des ressources informatiques de la CECM, de 79 à 88 % des écoles de cette commission scolaire prévoient cette année que les élèves suivront des cours sur l'utilisation de l'équipement informatique.

La question de la formation demeure toutefois lancinante: les directions d'école à la CECM évaluent qu'entre le tiers et la moitié des membres des équipes-écoles possèdent une compétence de «faible degré» dans l'utilisation de l'équipement et que plus des trois quarts du personnel enseignant souhaitent des activités de formation sur le sujet.

«Marchandage» au profit du président de la SDI

Bégin embarrassé

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Les libéraux estiment qu'un dirigeant d'une entreprise publique accusé de conduite en état d'ébriété s'en est tiré à bon compte devant la justice.

Par le biais d'un «marchandage», des accusations d'ivresse au volant à l'endroit du président de la Société de développement industriel (SDI), Louis Roquet, ont été abandonnées en échange d'un don de charité de 500 \$, a soutenu à l'Assemblée nationale le député libéral de Chomedey, Thomas Mulcair.

Le député Mulcair a raconté que le président de la SDI avait été accusé d'ébriété au volant après avoir été arrêté avec un taux d'alcool de 0,11.

Mais au moment où l'accusé devait se présenter devant le tribunal, «le procureur de la Couronne a annoncé que le dossier était réglé non pas par le juge, mais entre les deux avocats. Ce marchandage a vu les accusations d'ivresse au volant abandonnées en échange d'un don de charité de 500 \$», a raconté le député de Chomedey.

M. Mulcair a ironiquement demandé au ministre de la Justice de rendre public «le tarif des dons de charité» pour quelqu'un qui ne veut pas perdre son permis de conduire et avoir un dossier criminel.

Visiblement embarrassé, le ministre de la Justice Paul Bégin a expliqué que l'avocat de l'accusé avait porté à l'attention du procureur de la Couronne «une preuve tellement claire» au point que ce dernier «a jugé nécessaire de retirer l'accusation et de demander au juge de sanctionner cet arrêt des procédures».

Cette preuve a été constituée «d'une reconstitution, où il s'agit de replacer l'accusé dans la même situation qu'à l'époque, faire repasser le test et obtenir un résultat», a expliqué le ministre Bégin à travers les quolibets provenant des banquettes libérales.

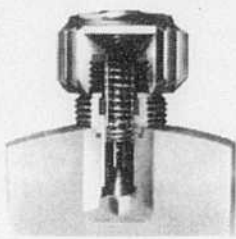
A son bureau, une porte-parole a expliqué qu'il y avait souvent retrait d'accusations criminelles à cause d'une insuffisance de preuve. Uniquement le 13 juin, au palais de justice de Montréal, six des 300 accusations portées ce jour-là ont été retirées avant le procès, a expliqué Jacqueline Aubé.

Le ministre Paul Bégin a prétendu en Chambre qu'il n'y avait eu aucune intervention politique dans ce dossier en faveur de l'accusé.

M. Bégin a aussi expliqué qu'il y avait dans le district judiciaire de Montréal une curieuse pratique qui consiste à suggérer le versement par un prévenu d'une somme d'argent à des œuvres de charité.

«Rien n'autorise personne à faire de telles choses et il y aura changement de pratique à cet égard», a conclu M. Bégin. Ou bien une personne est coupable et condamnée à une amende, ou bien elle est innocente et acquittée.»

Cela fonctionne dans un sous-marin; cela fonctionne tout aussi bien dans une Rolex.



Toutes les montres Rolex Oyster sont complètement étanches, car elles possèdent un remontoir Twinlock à double protection ou Triplock qui se visse contre le boîtier, à la manière d'un sas de sous-marin.



OYSTER PERPETUAL SUBMARINER

ROLEX

Nous sommes fiers d'être votre bijoutier agréé Rolex.

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique

630-A Cathcart Montréal Centre-Ville 866-3876

LE MONDE

EN BREF

Cessez-le-feu à Brazzaville

Brazzaville (AFP) — La crise congolaise a connu un rebondissement hier avec la signature à Brazzaville d'un cessez-le-feu «effectif» de trois jours à partir d'hier à minuit, accepté par les deux belligérants. Parallèlement, était annoncée hier soir la reprise de la médiation internationale menée sous la houlette du président gabonais Omar Bongo, dont la réunion lundi à Libreville s'était soldée par un échec. La trêve s'assortit d'un accord pour une démilitarisation de l'aéroport de Maya-Maya, selon un communiqué conjoint des états-majors des deux parties parvenu aux forces françaises à Brazzaville. Au plan militaire, la situation s'était déjà calmée mardi après-midi à Brazzaville où seuls ont résonné quelques coups de mortiers et tirs d'arme automatique.

Vox populi, vox dei

Hyderabad (Reuters) — Quelque 10 000 divinités indiennes seront appelées aux urnes dans l'Etat de l'Andhra Pradesh, dans le sud de l'Inde, aux côtés des 4,7 millions autres consommateurs d'eau de l'Etat, pour l'élection de leurs représentants, ont rapporté hier des responsables. De nombreux temples de l'Andhra Pradesh s'apparentent à de vastes propriétés allant de quatre à 400 hectares, enregistrées au nom de la divinité du temple. Une photo du dieu ou de la déesse figure sur le document. Considérées comme propriétaires, les divinités ont été inscrites à ce titre sur les listes électorales en vue de l'élection des représentants qui décideront du bon usage des ressources en eau. Les quelque 11 156 associations des consommateurs d'eau de l'Etat, qui comptent environ 4,7 millions de membres, n'ont pas encore décidé qui allait se charger de la procuration de vote des divinités. Il existe dans l'Andhra Pradesh près de 32 000 dieux et déesses.

France: 600 gardes à vue dans les milieux pédophiles

Paris (Reuters) — Plus de 600 personnes ont été placées en garde à vue, hier, dans le cadre d'un vaste coup de filet contre un réseau de vidéos pédophiles en France métropolitaine et dans les Dom-Tom. Plus de 2500 gendarmes ont été engagés dans cette opération, baptisée «Ado 71», qui visait plus de 800 cibles, désignées par un juge d'instruction de Mâcon, en Saône-et-Loire, a précisé la direction de la gendarmerie. Ce coup de filet est le plus important jamais réalisé en France dans les milieux pédophiles, qui font l'objet d'une surveillance accrue depuis l'affaire Dutroux, en Belgique. Selon un bilan provisoire, plus de 250 cassettes ont été saisies lors de 814 perquisitions opérées dans 90 départements, dont la Martinique et la Guadeloupe. Jean-Louis Coste, procureur de la République de Mâcon, a déclaré que les enquêteurs avaient trouvé au domicile d'une personne interpellée une cassette vidéo «où l'auteur a lui-même filmé un viol sur quatre mineurs». Ces faits feront l'objet d'une procédure incidente. Ce «coup de pied dans la fourmière» intervient au lendemain de l'ouverture à Paris du procès du réseau «Toro Bravo», pour lequel sont jugés 71 réalisateurs et amateurs de vidéos pédophiles. La découverte du fichier informatique des clients d'une société de vente par correspondance est à l'origine de ces deux affaires.

Affrontements au Nigéria

Lagos (Reuters) — Les autorités nigérianes ont envoyé des renforts de police dans la ville pétrolière de Warri, théâtre d'affrontements ethniques qui ont fait 18 morts au cours des dernières 48 heures. Selon un journaliste local, le calme est revenu mais des dizaines de magasins ont été pillés pendant les troubles dimanche et lundi et la plupart n'ont pas ouvert hier par crainte de nouveaux incidents. Des heurts sanglants avaient déjà opposé en mars des membres des ethnies Ijaw et Itsekiri à Warri, siège de la filiale nigériane de la Royal Dutch Shell, faisant des dizaines de victimes. Shell avait du fermer plusieurs de ses exploitations dans la région située à l'est du pays.

Gonflée, la Seine

Rouen (Reuters) — La préfecture de Seine-Maritime a fixé à quatre morts, un millier de personnes affectées et 10 000 foyers privés d'eau potable le bilan provisoire des pluies diluviennes qui se sont abattues lundi soir sur la vallée de la Seine à l'ouest de Rouen. Une mère et ses deux enfants âgés de trois et six ans ont été emportés par une coulée de boue dans le village de La Vaupalière, à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Rouen. Un automobiliste a également péri à Rouen après avoir perdu le contrôle de son véhicule sur la chaussée gorgée d'eau.

Conflit israélo-palestinien

Poursuite des violences à Hébron, incident à Jéricho

REUTERS

Hébron — Les affrontements se sont poursuivis pour la quatrième journée consécutive, hier à Hébron, où l'armée israélienne a blessé 28 manifestants palestiniens, selon des témoins.

A l'est de l'enclave autonome de Jéricho, des colons juifs ont tenté d'agrandir la colonie d'Elisha en posant des barbelés autour d'un terrain, ont rapporté des témoins palestiniens.

Ils ont ajouté que les forces de sécurité israéliennes et palestiniennes étaient intervenues pour les empêcher d'annexer ce terrain et qu'une réunion avait été prévue dans la journée pour tenter de régler le problème.

L'armée israélienne a fait savoir qu'elle vérifiait l'information. Un incident similaire a provoqué des incidents lundi dans la bande de Gaza. Des colons juifs ont ouvert le feu et blessé un jeune Palestinien lors d'une manifestation contre l'annexion d'un terrain, près de la colonie de Morag.

Des parlementaires de la droite israélienne devaient se rendre sur place hier pour planter des arbres sur ce terrain qu'Arabes et colons juifs se disputent.

A Hébron, plusieurs dizaines de jeunes ont à nouveau jeté des pierres et des cocktails Molotov en direction du quartier juif, au cœur de la ville. Des soldats ont immédiatement été déployés pour leur faire face.

La troupe s'est tout d'abord abstenue de faire feu mais les soldats ont tiré quand un manifestant a brûlé un grand drapeau israélien et s'est mis à danser sous leurs yeux. Le jeune homme a été blessé à une jambe, ont précisé des témoins.

Des responsables de l'hôpital al Ahli, à Hébron, ont déclaré qu'un garçonnet de 12 ans, atteint d'une balle dans la tête. Un passant âgé de 72 ans, blessé par balles au front, était aussi dans un état grave.

Ils ont ajouté que 26 autres Palestiniens avaient été blessés dans la journée d'hier.

En quatre jours de violences, plus d'une centaine de Palestiniens ont été blessés à Hébron.

Le mystère entourant le sort du chef historique des Khmers rouges, Pol Pot, s'épaissit. Selon la radio du mouvement, qui semble se rallier au parti royaliste du co-premier ministre Ranariddh, il serait aux mains de membres dissidents ou décédé. Ce sont maintenant les partisans de Ranariddh et du co-premier ministre Hun Sen qui s'affrontent violemment dans la capitale.

REUTERS ET ASSOCIATED PRESS

Phnom Penh — De violents combats ont éclaté mardi soir à Phnom Penh entre partisans des co-premiers ministres Hun Sen et le prince Norodom Ranariddh.

Selon l'ambassadeur des États-Unis Kenneth Quinn un obus de mortier est tombé dans le jardin de sa résidence, brisant les vitres du bâtiment. Un correspondant de l'Agence France Presse a été légèrement blessé par balle. Les tirs au mortier et à l'arme automatique ont débuté près du centre-ville à environ 22h30. Selon certains témoins, des blindés seraient impliqués.

Des diplomates ont déclaré à Reuters que les combats opposaient des partisans de Hun Sen et de Ranariddh. Ils ont débuté peu après que les hommes de Ranariddh ont convergé vers la résidence du chef de la police nationale, Hok Lundy, qui appartient au parti de Hun Sen.

Le photographe de Reuters Patrick de Noirmont, qui se trouvait sur l'avenue Norodom, l'une des principales artères de la capitale, affirme que Phnom Penh est pratique-

ment une ville morte, ses habitants se terrant chez eux pour éviter les balles perdues.

La police a établi des barrages en plusieurs endroits de la capitale. Les tirs ont baissé d'intensité vers minuit mais on ignore si les combats ont cessé. L'ambassade des États-Unis a néanmoins recommandé à ses ressortissants de rester chez eux.

Hun Sen et Ranariddh sont à couteaux tirés depuis plus d'un an sur les modalités du partage du pouvoir et sur la façon de régler le problème khmer rouge. Le chef historique de ces derniers, Pol Pot, est en fuite avec une poignée de ses partisans et des otages.

Le mystère entourant le sort de ce dernier s'épaissit. Le chef du sanguinaire régime cambodgien, ordonnateur du génocide de deux millions de personnes entre 1975 et 1979, serait aux mains de Khmers rouges dissidents, voire décédé. Malgré la confusion, sa mort semble en tous cas être politique: le mouvement a annoncé hier avoir refait son unité derrière un autre de ses chefs historiques, Khieu Sampan.

Ces informations, impossibles à vérifier,

proviennent de la radio khmère rouge, qui se contente d'annoncer laconiquement que la «trahison» de l'ex-frère numéro un, combattu par ses anciens amis, a «pris fin». Ce qui pourrait vouloir dire que Pol Pot, 69 ans, a été physiquement éliminé.

La radio ajoute que «ces événements ont été réglés tranquillement depuis le 14 juin» et que l'unité s'est refaite «derrière Khieu Sampan, premier ministre et président du parti», l'ancien président nominal du «Kampuchéa démocratique».

Pourtant, la confusion demeure. Pour le premier ministre de Phnom Penh, le prince Norodom Ranariddh, «rien n'est sûr, mais je pense que les chances de le trouver vivant sont très, très minces». A ses yeux, «la mort politique est plus importante que la mort physique, mais, en tout état de cause, Pol Pot va mal, même physiquement. Il est en très mauvaise santé».

«Valet» du Vietnam

Dans son communiqué, la radio des rebelles, qui avait cessé d'émettre pendant quelques jours, souligne que le mouvement apportera désormais son soutien au FUNCINPEC, le parti royaliste. Une «collusion» que s'est empressée de dénoncer Hun Sen, le second premier ministre.

Arrivé au pouvoir à Phnom Penh après l'invasion vietnamienne qui débarrassa en 1979 le pays de l'agresseur et totalitaire «Kam-

puchéa démocratique», membre de la bancal coalition de gouvernement, Hun Sen est toujours largement vu comme le «valet» du Vietnam. Et il se souvient qu'à la fin des années 80, Norodom Sihanouk et les Khmers rouges étaient alliés contre lui.

La traque de Pol Pot avait commencé la semaine dernière. Selon le gouvernement, l'ancien dictateur a fait exécuter son ancien ministre de la Défense, Son Sen, et toute sa famille, avant de s'enfuir du dernier bastion khmer rouge d'Anlong Veng, dans le nord du pays, avec un dernier carré de 200 fidèles. Il aurait emmené dans sa fuite d'autres chefs historiques en otage, au premier rang desquels Khieu Sampan, avant de se retrouver acculé dans la jungle à la frontière thaïe, fermée par les autorités de Bangkok.

D'après Ranariddh, Khieu Sampan, considéré comme «modéré», serait toujours otage de Pol Pot. On devrait en savoir plus aujourd'hui: une cérémonie de ralliement doit en effet se tenir à Anlong Veng.

Marquera-t-elle la mort officielle de la rébellion khmère rouge?

L'agonie du mouvement avait commencé dès le retour de Sihanouk au Cambodge en 1993, avec des défections en masse, et avait été confirmée par les premières rumeurs sur la mort de Pol Pot, en avril 1996. Bien qu'elles n'aient jamais été confirmées, aucune source indépendante n'a depuis pu témoigner avoir vu «frère numéro un» vivant.

Politique étrangère et sécurité

Les Européens se contentent d'un accord minimal

REUTERS

Amsterdam — Les dirigeants européens sont parvenus hier à un accord sur l'ensemble du chapitre de la Politique étrangère et de sécurité européenne (Pesc) au sommet d'Amsterdam, mais le résultat est loin des ambitions initiales.

L'opposition de Royaume-Uni et de plusieurs pays neutres à la proposition franco-allemande de créer une Europe de la défense grâce à la fusion à terme de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), bras armé de l'UE, et de l'Union européenne a obligé les quinze à aboutir à un compromis flou.

Le texte approuvé prévoit une «possible intégration de l'UEO dans l'Union, si l'Union le décide», alors que Paris et Bonn demandaient un calendrier et une automaticité pour cette fusion.

Le premier ministre britannique Tony Blair, qui refusait la fusion en prétextant qu'elle affaiblirait l'OTAN et risquait de provoquer la colère de la Russie lors de l'élargissement de l'Union européenne vers l'Est, a crié victoire.

«Nos intérêts en matière de Défense continueront à être défendus par l'OTAN», a-t-il déclaré en marge du sommet d'Amsterdam, qui continuait sur les autres dossiers de la renégociation du traité de Maastricht.

La nouvelle Politique étrangère et de sécurité commune (Pesc) n'aura donc pas, du moins dans son aspect défense, beaucoup plus d'envergure que la première version, celle du traité de Maastricht conclu en 1991.

Si le projet de défense commune reste évoqué, il sera dans un premier temps limité aux missions humanitaires, de maintien et de rétablissement de la paix et l'UEO pourra pour cela disposer des moyens de l'Alliance atlantique.

De manière générale, des «stratégies communes» seront définies à l'unanimité sur des dossiers tels que les relations avec la Russie, un pays peu désireux de s'y associer faisant appel à la procédure «d'abstention constructive».

La mise en oeuvre de ces stratégies sera effectuée à la majorité qualifiée, mais un Etat estimant que ses intérêts vitaux sont menacés peut bloquer la machine.

La Pesc sera incarnée par un «Haut représentant» qui n'est que le secrétaire général du Conseil, un haut fonctionnaire, alors que la France avait souhaité donner un profil très politique à cette fonction.



ASSOCIATED PRESS



REUTERS

Tandis que le premier ministre britannique Tony Blair enfourchait la bicyclette offerte par la ville d'Amsterdam, des protestataires lançaient sur le Palais royal les fleurs qui avaient servi à figurer le logo de l'Union européenne.

Une majorité d'Européens n'a que faire de l'euro

REUTERS

Bruxelles — Les dirigeants de l'Union européenne auraient tout aussi bien pu s'épargner, lundi à Amsterdam, les heures de négociations laborieuses sur Maastricht II, une majorité d'Européens étant opposés à l'Union monétaire ou ne s'intéressant pas à la question, selon un récent sondage.

Une étude rendue publique hier à Bruxelles par la banque française Sofinco révèle que 43 % des personnes interrogées estiment que l'introduction de la monnaie unique présentera

plus d'inconvénients que d'avantages.

Quelque 25 % n'avaient ni opinion ni avis sur la question, tandis que 32 % se sont exprimés en faveur de l'euro.

Les plus hostiles à l'Union monétaire sont les Allemands, avec 57 % d'opinions défavorables, suivis des Français et des Britanniques, à 48 %, et des Hollandais avec 41 %.

Les plus favorables sont les Italiens, avec 40 % de personnes en faveur de l'Union européenne. Leur volonté d'être parmi les premiers Etats membres à adopter la monnaie unique en janvier 1999 en dépit de leurs faibles performances au regard

des critères de convergence imposés par le traité de Maastricht, a provoqué des débats houleux parmi les monétaristes puristes de l'Union européenne.

En Espagne, 45 % des personnes interrogées ont simplement déclaré de se prononcer, tandis que les Belges sont équitabement divisés.

Par ailleurs, les Européens les plus optimistes sur leur situation économique sont les Hollandais (79 %), suivis des Britanniques (73 %) et des Espagnols (57 %). Les plus pessimistes sont les Allemands (72 %), suivis des Belges (69 %), des Italiens (66 %) et des Français (64 %).

Choisissez nos SCP numériques.

Services de courrier électronique (e-mail), de messagerie numérique et alphabétique :

13 95\$ Par mois
Téléphone non compris.



Procurez-vous les SCP numériques à ces adresses ou faites le 1 800 595-8012.

MONTREAL
1201, rue Green
(514) 933-8000
MONTREAL-EST
5490, rue Notre-Dame E.
(514) 254-5454

BROSSARD
7005, boul. Taschereau
Bor 150
(514) 926-3111
DRUMMONDVILLE
1565, boul. Lemire
(819) 478-0851

JOLIETTE
517, rue St-Charles
Brossard N.
(514) 755-5000
LAVAL
Corridor Laval
(514) 687-5386

SAINT-BRUNO
Promenade St-Bruno
(514) 453-7472
SAINT-JEROME
116, boul. du Carrefour
(514) 431-2355

SHERBROOKE
2980, rue King O.
(819) 566-5555
TERREBONNE
1257, boul. des Seigneurs
(514) 964-1964

Dans les magasins participants :

CANTEL

RadioShack

AVENUE

FUTURE SHOP

CELLULAND

e-mail@telephone

Pour un temps limité, tous ces services sont

GRATUITS!

• Identification d'appel • Boîte vocale • Affichage de l'appel en attente • Tarification à la seconde • Durée prolongée de la pile

En vous abonnant à l'un des forfaits admissibles Cantel® AT&T®, Téléphone non compris.

1 800 IMAGINE

CANTEL AT&T

Appels interurbains, service de déplacement et taxes applicables en sus. Entente à période fixe et frais de réalisation anticipée, de mise en service et d'actes au système exigibles. Abonnez-vous à l'un des forfaits Cantel AT&T admissibles et obtenez le forfait Services SCP numériques, vous pouvez ensuite ajouter le service de courrier électronique, de messagerie numérique et de messagerie alphabétique pour 13,95 \$ par mois. Cette offre spéciale s'applique aux forfaits Cantel AT&T d'une période de trois ans seulement et prend fin le 30 juin 1997. ©Rogers Cantel Inc. ©AT&T Corp. Utilisé sous licence.

É D I T O R I A L

L'euro sur ses rails

Jean-Robert Sansfaçon

Le sommet des quinze pays membres de l'Union européenne s'est terminé hier à Amsterdam par une entente qui devrait conduire à la création de la monnaie unique en 1999. Si l'entrée en scène d'un nouvel acteur français plus à gauche avait pu laisser prévoir une remise en cause des sévères critères d'accession à l'euro, l'entente finale ne dépasse pas les vœux pieux pour l'emploi et maintient toute la rigueur.

En se rendant à Amsterdam lundi, les socialistes français de Lionel Jospin devaient se sentir à l'étroit dans le corset de leur programme électoral. Une sensation qu'ils revivront souvent au cours des prochains mois. Eux qui appuient depuis longtemps le projet d'une grande Europe, ont souvent insisté pour qu'elle profite aux ouvriers et aux sans-emploi. Une Europe sociale et politique avant d'être financière. Pourtant, en ces temps de convergence des genres, on se demande si les mots hérités des clivages du passé ne masquent pas des moyens d'intervention semblables. En matière de gestion économique, les socialistes français sont moins loin qu'ils le prétendent de leurs prédécesseurs qui, eux aussi, se réclament d'un projet européen où le politique entend garder la main haute et interventionniste sur l'Europe. Une vision des choses qui déplaît autant à l'Angleterre travailliste qui ne veut rien entendre de céder un pouce de pouvoir supplémentaire, qu'à l'Allemagne conservatrice qui craint d'y perdre au change en abandonnant son mark pour un hypothétique euro.

Or, au cours d'une campagne électorale qui les a conduits au pouvoir contre leurs propres attentes, les socialistes français ont promis de négocier un pacte social pour l'emploi dans le but de contrer les effets restrictifs de cet autre pacte, «de stabilité» budgétaire celui-là, issu d'un récent accord entre les pays membres. De ce pacte de stabilité, le candidat Jospin disait qu'il s'agissait d'un «Super-Maastricht» concédé à l'Allemagne de façon absurde par le précédent gouvernement français.

Sans trop s'avancer pour ce qui est des moyens, le projet socialiste de pacte pour l'emploi devait inclure un contrôle politique de la future banque centrale européenne, des programmes d'aide à la PME et le rappel de l'ambitieux programme d'infrastructures proposé en 1994 et remis depuis, faute de fonds.

À ces idées convenues d'un parti de gauche classique, l'Allemagne mais aussi d'autres pays comme l'Angleterre, s'opposent vivement, de peur de perdre le contrôle sur les dépenses qui seraient ainsi laissées aux bons soins de l'autorité européenne. L'objectif de création d'emplois sera mieux servi par des programmes nationaux, a soutenu le ministre allemand des Finances. Ce avec quoi, même son homologue français s'est dit d'accord.

En se présentant à Amsterdam, les socialistes français n'étaient pas dupes de ce qui les attendaient. D'ailleurs, malgré leur discours keynésien prônant l'augmentation des dépenses publiques pour relancer l'emploi, ils sont eux-mêmes conscients des exigences de la rigueur pour asseoir l'euro sur des bases solides. Après tout, eux qui étaient au pouvoir il y a tout juste deux ans n'ont-ils pas été ceux qui ont donné ses lettres de noblesse — à gauche — au mot «rigueur»?

À Amsterdam, le nouveau gouvernement français n'a rien pu modifier au projet de pacte de stabilité imposé aux futurs adhérents à la monnaie unique. Probablement n'a-t-il pas essayé, lui qui a tout autant intérêt à ce que les pays membres se comportent de façon prévisible, quelle que soit l'orientation idéologique des gouvernements en place. Le sort de la monnaie commune en dépendra.

Parmi ces règles, la plus litigieuse reste celle qui limite à 3 % du PIB le déficit budgétaire maximum d'un gouvernement. Un ratio arbitraire, il est vrai, mais très élevé en période de croissance du cycle économique. Non seulement le nouveau gouvernement français accepte-t-il ce pourcentage qu'il ne respecte pas lui-même, pour le moment du moins, mais il a aussi accepté les clauses du pacte qui prévoient des amendes pouvant grimper jusqu'à 0,5 % du PIB. À titre d'illustration, si le Canada faisait partie de la zone euro, un déficit de 4 % du PIB lui vaudrait une amende de quelque 2,5 milliards \$. L'absence de discipline aura son prix, ce dont les contribuables électeurs se souviendront lors d'un scrutin ultérieur.

Les socialistes

français se

devront d'être

aussi rigoureux

que les

conservateurs

allemands

Présentement, peu de pays européens, pas même l'Allemagne, se situent sous la barre de 3 %. Pourtant, au lieu de s'y opposer ou de demander le report de la date d'entrée en vigueur de l'euro, le gouvernement Jospin a abandonné sa revendication d'un «pacte» pour l'emploi à l'égal du pacte de stabilité, pour se satisfaire d'une simple et vague «résolution sur la croissance et l'emploi», sorte d'engagement solennel, mais non coercitif, dont la principale manifestation sera la tenue d'un sommet pour l'emploi, d'ici six mois.

Ce qui sortira de cet exercice, nul ne le sait. En revanche, ce qui est plus facilement prévisible, c'est que peu de pays européens reprendront le chemin traditionnel des programmes de dépenses et de emprunts en période de croissance. Pas même la France dont la promesse des socialistes de créer 350 000 emplois en trois ans dans le secteur public pourrait lui coûter au bas mot une trentaine de milliards de dollars à inscrire en rouge dans le grand livre de l'euro. Attendons de voir pour le croire.

Au fil des ans, le projet de monnaie unique est devenu le symbole par excellence de l'Union européenne. Parvenu à une étape aussi avancée, il serait surprenant que l'euro ne voie pas le jour pour cause de non-respect des critères de convergence à court terme. Comme il serait surprenant que l'arrivée des socialistes en France modifie quoi que ce soit aux tendances fondamentales apparues dans la gestion des programmes publics. D'ailleurs, n'est-il pas amusant de lire que la fameuse «résolution sur la croissance et l'emploi» adoptée à Amsterdam sous la pression de la France, préconise en premier lieu «une modernisation des systèmes de protection sociale»? Des mots que les Canadiens ont appris à traduire au quotidien depuis quelques années, et que les Européens, pourtant rébarbatifs au «modèle anglo-saxon», commencent à comprendre à leur tour...

L E T T R E S

Le ministère de l'Éducation connaît-il son français?

«Entre deux mots il faut choisir le moindre.»

On pourrait en douter en réfléchissant au titre qu'il a attribué à ce tout nouveau cours qui parachève le programme d'études des sciences humaines au collégial général: «Démarche d'intégration des acquis». En clair, il s'agit tout simplement, dans ce cours modeste en apparence, d'amener l'étudiant à faire la preuve qu'il est capable d'utiliser son savoir et ses habiletés. Ce cours l'invite, dans une opération de relative envergure, à se servir des connaissances, des apprentissages, des acquis de tous ses cours de niveau collégial en vue de l'étude d'une vaste question, de la résolution de problèmes ou de la mise en œuvre d'une activité d'importance. On appelle ce tout «Démarche d'intégration des acquis». Quel barbarisme! Une intégration est déjà, par son suffixe, une action. Dès lors, le mot démarche est superflu, voire pléonastique. Ensuite, les acquis sont toujours intégrés. En effet, un acquis, participe passé érigé en substantif, signifie ou renvoie à l'idée d'entrer quelque chose quelque part, et acquérir dit la même chose en plus précis: quelque chose en soi-même, ou pour soi-même.

Bref, ce charabia voulait dire tout simplement faire la synthèse des connaissances et habiletés acquises en deux ans de programme. Pour quoi, dès lors, ne pas donner à nos étudiants le bon exemple de la bonne écriture, simple et claire: Ce cours, — une fort belle idée pédagogique par ailleurs —, devrait être renommé: «Activité de synthèse».

«Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément», écrivait-il y a longtemps celui qu'on ne fait plus lire, avec les

dommages ressentis jusqu'au ministère de l'Éducation, et jusque dans les instruments de la transmission du savoir que sont les cours et les noms qu'il leur donne.

Jacques Légaré, Ph.D.
Professeur d'économie et d'histoire
Campus Notre-Dame-de-Foy
Saint-Augustin-de-Desmaures

Le français d'ici

Le Québec n'est pas la France. Les États-Unis, linguistiquement, sont à cent lieues de l'Angleterre. Le Mexicain ne parle pas comme son cousin l'Espagnol. Le brésilien ne s'écrit pas comme le portugais. Chaque pays, au fil de son histoire, en raison de son contexte particulier, développe un usage propre — que les linguistes tentent de décrire le mieux possible et qu'ils appellent une norme. Il n'y a pas lieu de s'en offusquer.

Le «pointillisme» en matière de langue (si on veut bien me passer l'expression) est la manifestation habituelle chez les Québécois d'un complexe d'infériorité (linguistique entre autres...) exacerbé.

Madame Louise Beaudoin s'acquiesce très bien de sa tâche, et il me semble que la passion, la conviction et la fierté ne sont pas les moindres de ses qualités. Qu'il y ait quelques «impropriétés» dans la langue de son projet de politique linguistique (beaucoup moins d'ailleurs que ne le croit madame Lamonde), je ne pense pas qu'il faille s'en formaliser. Examinés à la loupe, les projets de ses homologues ministériels français en regorgent tout autant, j'en suis persuadé.

Au passage, je salue tous les linguistes «québécoisants» pour le patient travail qu'ils accomplissent depuis une trentaine d'années, trop souvent dans l'adversité.

Richard Doucet
Saint-Lambert, 14 juin 1997

Une (sic) honneur pour qui... ?

On dit souvent de Jean Chrétien qu'il ne parle bien ni l'une ni l'autre des deux langues officielles. Néanmoins, cela ne l'empêche pas d'influencer le cours des choses. A Don Boudria, qui ne serait pas non plus candidat à l'Académie française, on attribue pourtant une efficacité de couleuvres. Mais celle que Jean Chrétien a nommé pour remplacer Don Boudria comme ministre déléguée à la Francophonie, a déjà montré en tant que ministre de la santé, que non seulement elle maîtrisait à peine la langue de Molière, mais qu'en plus elle était d'une efficacité ministérielle fort douteuse.

Il n'est pas besoin d'être souverainiste ni même mollement nationaliste pour être au moins surpris, sinon choqué, par cette nomination. Elle montre à quel point Jean Chrétien — qui croit probablement que Diane Marleau parle convenablement le français — comprend mal sa propre langue, et encore moins les aspirations de ceux qui la parlent. Sinon, il saurait à quel point la perspective d'être représentée à la Francophonie par Diane Marleau est décevante pour tous les Canadiens d'expression française.

Mais quoi que pense le premier ministre des qualités de Mme Marleau, pourquoi l'a-t-il nommé à la Francophonie celle dont tous les commentateurs politiques prévoient le renvoi du cabinet avant chaque remaniement ministériel? Serait-ce que la Francophonie est à ce point négligeable? Il y a pourtant dans son nouveau caucus plusieurs francophones, hors-Québec et au Québec, qui s'acquiescraient mieux de la tâche que celle qu'il disait encore à la radio ce matin, que ce serait «une (sic) honneur de représenter le Canada à l'étranger».

Edmond Rosseri, M.D.
Ottawa, 12 juin 1997

LES ANGES GARDIENS...



Une ville sans amis

L'absurdité à une ville. Voilà qu'à l'hôtel de ville de Montréal, un conseiller municipal pour interdire les ventes de garage... à l'exception de deux petits week-ends par année. *The Gazette* du 6 juin rapportait que Robert Côté, un conseiller municipal de Vision Montréal, avance que les ventes de garage sont une nuisance et causent des problèmes «environnementaux» dus à la prolifération d'affiches annonçant ces mêmes ventes. Selon cet éminent conseiller, ces dernières «tombent vraiment sur les nerfs des gens». Ah bon? Avec un tel argument, on pourrait peut-être faire interdire certains politiciens? Mais passons...



Josée Legault

Faute de s'occuper d'autre chose — comme le déneigement, l'étalement urbain ou la création d'emplois —, on pense à s'en prendre aux ventes de garage! Décidément, l'humanité à une ville. Si ce conseiller a toujours l'intention d'interdire ces ventes et que cela devient loi, les Montréalais auront eu à subir une autre décision ridicule et irrationnelle de l'administration Bourque. Pauvres Montréalais, prions pour nous-mêmes puisque rares sont ceux qui semblent vouloir se préoccuper de notre sort. Il y a des jours où on sent que Montréal est une ville sans amis...

Ecrasée depuis quarante ans par Toronto, oubliée par Ottawa sauf en période électorale ou référendaire, incomprise par Québec, Montréal est maintenant aux prises avec un maire qui semble plus préoccupé par ses jardins et ses purges internes que par l'état de sa ville. Notre maire voyageur — plus réputé pour ses talents de jardinier que de gouvernant — commence à ressembler à un spécialiste en couronnes de fleurs... funéraires.

Le récit de ses mauvaises décisions est connu et longuement documenté. Pensons seulement au déneigement cauchemardesque de l'hiver dernier, aux nombreuses blessures dues à la glace accumulée sur les trottoirs, à la valse interne de conseillers et d'adjoints, à la saga Forcillo et à celle du

financement électoral, etc. On voudrait faire exprès pour rendre la vie des Montréalais franchement désagréable qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Comme si le chômage et la pauvreté ne suffisaient pas!

Parlant de désagréments, mentionnons également ces horribles nouveaux autobus qui circulent dans nos rues. Censés avoir été conçus pour les personnes handicapées, ils sont une nuisance pour tout le monde, avec ou sans handicap. Par exemple, ma propre sœur, qui souffre d'une déficience intellectuelle, ne sait plus à quel saint se vouer lorsqu'elle doit monter à bord d'un de ces mastodontes. Luttant pour maintenir son équilibre dès qu'elle se dirige vers l'arrière — où on retrouve un dénivellement d'une irrationalité à pleurer —, elle doit faire des efforts herculéens pour ne pas tomber. Et elle n'a aucun handicap physique!

De fait, les décisions irrationnelles s'accumulent à un point tel qu'on se demande qui, justement, «décide» pour une région comprenant près de la moitié de la population québécoise. Est-ce Québec? Est-ce Ottawa? Sont-ce Pierre Bourque et ses fleurs? Mais une chose est certaine: on «décide» peu et on «décide» mal.

Et dans le cas bien spécifique des ventes de garage, c'est quelqu'un de l'administration Bourque qui semble vouloir les interdire. Si cette intention saugrenue devient loi, on empêchera des citoyens libres de se livrer à une des activités socioéconomiques les plus importantes de toute ville ou village.

Vous croyez que j'exagère? Eh bien, non! Contrairement à certains de nos gouvernants municipaux, les ventes de garage, elles, ont leur utilité. En ces temps où un nombre croissant de Québécois voient leur pouvoir d'achat fondre comme neige au soleil, les ventes de garage permettent l'acquisition de biens à un coût infinitésimal. On y retrouve parfois de tout, de l'ordinateur à la simple assiette de cuisine. Sans compter les petits «bibelots» qu'on ne peut pas trouver se

payer dans les grands magasins et boutiques spécialisées. Certains de nos gouvernants l'oublient, mais on ne vit pas tous à Outremont ou à Westmount... et on n'a pas tous les moyens de magasinier chez Holt Renfrew ou Ogilvie.

Les ventes de garage sont aussi une occasion de socialiser et de rencontrer ses voisins. On sait qu'en ville, les gens se parlent peu et les voisins se connaissent de moins en moins. Une tendance qui a pour effet d'isoler encore plus les gens et de rendre les quartiers moins sécuritaires, car on se préoccupe peu de la sûreté des gens qu'on ne connaît pas... Par le moyen de ces ventes de garage, on apprend non seulement à mieux connaître les gens qui nous entourent, mais on peut aussi s'y procurer ce que j'appelle des «petits morceaux de vie». En ramenant une assiette ou une affiche, c'est en effet un petit morceau de la vie des gens qui pénètre notre chez-soi. C'est une forme de communication et de transfert humains, une espèce de troc social.

Ainsi, j'achetais récemment dans une vente de garage de mon quartier une jolie sculpture de métal. Intitulée «l'oiseau moqueur», elle fut conçue par un ami de mon voisin. Remplie d'humour et de philosophie, cette pièce me met instantanément de bonne humeur et fait entrer chez moi un «petit morceau de vie». Son prix? Deux dollars...

Évidemment, c'est une activité à laquelle nos gouvernants ne s'adonnent probablement pas (tout comme ils ne sont pas obligés de monter à bord de ces détestables autobus qu'ils nous imposent). Mais au nom de ceux et celles qui prennent plaisir à fréquenter les ventes de garage: pourriez-vous, svp, messieurs les conseillers, vous mêler de vos affaires! Si vous ne vous en souvenez pas, laissez-moi, en toute modestie, vous rafraîchir la mémoire: «vos affaires», c'est de gouverner et d'améliorer le sort des citoyens, pas de les empêcher de respirer.

Et pour vous tenir tête, messieurs, j'ai la ferme intention de tenir bientôt ma toute première vente de garage! Avis aux intéressés: vous y trouverez de tout, y compris des ouvrages sur l'art de gouverner...

À P R O P O S

... du temps partiel à Montréal

Depuis deux ans, l'emploi à temps partiel grimpe. Dans la région montréalaise, le gros de la croissance de l'emploi (85 %) s'est produit dans les occupations à temps partiel. Une partie de cette croissance devrait s'être faite dans le travail autonome. Le nombre d'experts conseil et de travailleurs à contrat a connu une hausse marquée au pays depuis 1990.

En opposition avec la tendance des dernières années,

alors que le taux d'emploi des 25 ans et plus s'était maintenu de manière assez uniforme pour tous les groupes d'âge, les travailleurs d'âge mûr (45 ans et plus) ont subi un revers de fortune en 1996. L'emploi à temps plein des 45 ans et plus a reculé de 4 %, reculé en partie compensé par la hausse de 10 % de l'emploi à temps partiel.

L'économie de Montréal, Ville de Montréal, 4^e trimestre 1996

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCE QUE DOIS

IDÉES

La réforme de l'enseignement des arts au Québec

Éduquer avec art

Dessine-moi... danse-moi... chante-moi... un virage en éducation?

NICOLE CARIGNAN

Enseignante à la CSMI, compositrice, agent de recherche à l'Université de Montréal et co-responsable du Comité national sur l'éducation du Centre de musique canadienne (région Québec)

L'éducation et la culture font beaucoup parler d'elles ces temps-ci. Je fais référence aux récents articles parus dans *Le Devoir* : celui de Jean Larose, « Le père tendre et le men-

louables, nous ne pouvons nous empêcher de questionner la ministre. Quel type d'éducation vise-t-elle pour les élèves du Québec d'aujourd'hui ? Quel type d'éducation projet-t-elle pour les élèves du Québec de demain ? Quelle est sa vision à court, moyen et long terme ? Comment peut-elle envisager le succès du plus grand nombre sans reconnaître l'accès du plus grand nombre à l'enseignement des arts ? Comment peut-elle envisager le succès du plus grand nombre sans reconnaître l'enseignement des arts dans sa réforme du curriculum ? Afin de comprendre les voies que la ministre nous propose, je me référerai aux modèles d'école habilement esquissés par Jocelyn Berthelot dans *Une école de son temps* (1994).

Après avoir tracé le parcours historique de l'éducation au Québec, l'auteur note que, dans le modèle industriel, l'éducation a comme principal horizon le marché du travail. Dans un tel contexte, l'école a le mandat de produire des compétences techniques instrumentales monnayables sur le marché de l'emploi. Ce modèle toujours influent a été introduit au Québec lors des réformes du début des années 1980 par l'approche technocratique centralisatrice. Par ailleurs, dans le modèle marchand, l'éducation s'inscrit dans une logique néolibérale rejetant les contrôles et la bureaucratie de l'État. Cette école autonome et compétitive correspond, selon Legrand (1990), « à cette revendication des classes moyennes pour un système éducatif [...] capable de protéger une promotion sociale récente ». Les projets-

En matière d'éducation, tous ces auteurs s'accrochent au moins sur un point : un virage est non seulement souhaitable mais incontournable. C'est dans le cadre de ce virage que la ministre Marois a entrepris son plan d'action *Prendre le virage du succès*. Son initiative paraît bien intentionnée en ce qui a trait à son désir d'agir énergiquement, efficacement, rationnellement et rapidement. Dans leur virage, la ministre et le gouvernement semblent plus préoccupés par les structures que par les agents-acteurs, porteurs de structures. Par ailleurs, ils ont pensé à tout, budget, organisation, harmonisation de secteurs, rationalisation, mais tout se passe au-dessus de la tête des personnes concernées, autant celles qui dispensent le service que celles qui le reçoivent ainsi que le service qui est dispensé.

Mais qu'est-ce qu'un virage ? Le *Petit Robert* nous apprend qu'un virage est d'abord associé au mouvement d'un véhicule qui tourne, change de direction, puis par extension devient la courbure du tracé d'une route, d'une piste. Sur la lancée des États généraux de l'éducation, la ministre qualifie son virage non pas en terme de changement mais en terme de réforme. D'ores et déjà, la courbure du tracé de Mme Marois s'accroît. Par ce virage, elle souhaite faire « passer l'accès du plus grand nombre au succès du plus grand nombre » (MEQ, 1997, page 1). Pour atteindre cet objectif, elle énumère différentes lignes d'action dont entre autres celle d'enseigner les matières essentielles en procédant à la refonte du curriculum.

À la lecture de ces intentions

écoles à vocation spéciale en arts ou en sports et les écoles de douance s'inscrivent dans ce modèle qui ne cesse d'attirer les sympathies et qui s'aventure sur le terrain réservé aux institutions privées par le développement de centres d'excellence. Dans une telle perspective, le succès d'un certain nombre a été plus facile à réaliser que l'accès du plus grand nombre à un enseignement de qualité incluant l'enseignement des arts.

À essayer de suivre la logique de la ministre, il semble que sa vision de l'accès du plus grand nombre au succès du plus grand nombre ne passe pas par l'enseignement des arts. En effet, ce retour à la prédominance

de l'enseignement des matières de base soutenu par les tenants des écoles marchande et industrielle ne reconnaît pas à son juste titre l'importance du rôle de l'éducation artistique. Si nous reconnaissons que l'art occupe une place prépondérante dans une culture et dans une société, comment pouvons-nous en assurer la vivacité si l'école elle-même n'en reconnaît pas la pertinence ?

Entre le ronron de l'autosatisfaction et les discours alarmistes ; entre les visées qui ont mené à la création du ministère de l'Éducation et à la réalisation des États généraux, les enjeux sont énormes, la mission est pressante et le temps nous bouscule.

Il apparaît à tous que la politique du ministère de l'Éducation ne peut plus être menée en cette fin de siècle comme elle l'avait été dans la foulée de ce que l'on appelle la Révolution tranquille. Riche de promesses, les rapports Parent sur l'enseignement (1964) et Rioux sur l'enseignement des arts (1969) avaient contribué, chacun à leur façon, à la construction d'un système d'éducation pour tous... Et c'est bien de construction qu'il s'agissait. Riches de cet élan des bâtisseurs, nous en arrivons quelques décennies plus tard à une sorte de désenchantement. À l'heure actuelle au Québec, serions-nous en pleine panne d'imagination ?

Faudrait-il d'abord se questionner sur les visées fondamentales de l'éducation ? Vise-t-elle à préparer des citoyens qui auront la possibilité d'agir sur leur destinée et sur celle de leur société plutôt que sur la vision myope d'une formation modelée sur le marché de l'emploi ? Vise-t-elle à préparer des hommes et des femmes à l'esprit critique ? Vise-t-elle à préparer des parents qui sauront transmettre à leur tour des valeurs et des connaissances qui prépareront leurs enfants aux défis du siècle prochain ? Parce qu'en matière d'éducation et de culture, une pensée à court terme peut être particulièrement dévastatrice. Dans un monde changeant, il appert qu'il faille faire un effort d'imagination et surtout de courage afin d'essayer de projeter les idéaux plus haut et plus loin. Plus haut et plus loin qu'une école qui tend à réduire l'individu à son rôle de consommateur.

Récemment, Riccardo Petrella, président et fondateur du Groupe de Lisbonne, dénonçait dans *Forum* l'asservissement du système d'éducation aux fins des lois du néolibéralisme. « Si l'innovation technologique est essentielle au développement des sociétés, la connaissance est déterminante. » En effet, les promoteurs des écoles industrielles et marchandes ne se rendent pas compte du piège qu'ils tendent. Ils ne se rendent pas compte des limites du monde qu'ils proposent. Ils ne se rendent pas compte qu'à l'aube du troisième millénaire notre monde est en perte de sens et d'imagination. Il ne semble pas se rendre compte que, justement, l'art et l'enseignement des arts peuvent redonner un sens au monde.

Quand je regarde le modèle d'école proposé résultant des États généraux et des décisions ministérielles, je constate que nous sommes plutôt dans l'art de faire semblant de faire des réformes : l'art de faire semblant de rattraper les retards, l'art de faire semblant de moderniser les contenus, l'art de faire semblant d'agir à l'avant-garde du temps. Force est de préciser que cette forme d'art est très éloignée de celle que nous préconisons. Je me rallie à tous ceux qui pensent qu'il est encore temps de passer de l'art de faire semblant à la pertinence de la présence de l'art et de l'enseignement des arts dans l'école québécoise.

Virage ou accès à une voie de garage?

Les spécialistes en arts méritent plus de respect que ce que la réforme leur a réservé

MONIQUE GALLANT

Vice-présidente de la Fédération des associations des musiciens éducateurs du Québec (FAMEQ)

Mesdames les ministres Pauline Marois et Louise Beaudin, La Fédération des associations des musiciens éducateurs du Québec (FAMEQ) dénonce vivement la teneur du document *Prendre le virage du succès* publié par le ministère de l'Éducation. Le silence sur la place de l'enseignement des arts à l'école est flagrant aux pages 10 et 11 dans le résumé *Enseigner les matières essentielles*.

De plus, l'entente signée entre les ministres de la Culture et de l'Éducation sur la place des artistes à l'école semble nous laisser croire que seuls des spectacles, conférences ou visites de musées contribuent efficacement au développement culturel de l'élève.

Mesdames les ministres, des éducateurs spécialisés en arts dispensent une formation esthétique de qualité depuis trois décennies dans les lieux du savoir québécois. La première réforme des années 1960 exigeait déjà des spécialistes en musique, danse, théâtre et arts plastiques.

Des enseignants sont alors retournés sur les bancs de l'école, délaissant souvent un travail rémunérateur, pour acquérir un baccalauréat en éducation spécialisée en arts à cette fin. Depuis, ces spécialistes ont réalisé un travail extraordinaire malgré des conditions parfois difficiles : manque d'une véritable reconnaissance de la valeur des arts comme matière essentielle, manque de locaux adéquats et exigences accrues du fait de la diversité des volets.

Quelle valeur réelle avez-vous accordée à la programmation des arts ? Les compressions de plus en plus fréquentes (deuxième cycle du primaire), les tâches tronquées d'année en année, le jeu de la chaise musicale entre spécialités ont déjà amorcé une extinction sournoise que la FAMEQ a toujours décriée.

La FAMEQ s'inquiète donc grandement du credo de la nouvelle réforme qui fait table rase de tous nos efforts et de tous nos acquis. À notre sens, c'est un virage dangereux que d'omettre le programme des arts dans le curriculum vitae de la réforme.

Le rejet que nous subissons à la suite d'une telle mesure équivaut à nous dévier sur une voie de garage. Notre apport à l'école québécoise mérite plus de respect et nous dénonçons une fois de plus le mépris dont nous sommes l'objet. Quelle valeur accordez-vous aux spécialistes en arts qui ont forgé une véritable culture québécoise depuis 30 ans.

Selon la FAMEQ, l'école n'est pas seulement une scène à spectacles, mais un lieu où la culture se vit dès la prime jeunesse dans et par des apprentissages continus. Enfin, nous disons qu'une réforme qui renie ceux et celles qui ont le plus contribué à la culture et qui balaye tout le travail accompli esquisse une caricature de l'école québécoise et de la culture.

En espérant que cette réflexion sera entendue.

Des éducateurs spécialisés dispensent une formation esthétique de qualité depuis trente ans

Omettre les arts dans le curriculum de la réforme est un virage dangereux



Le succès d'un certain nombre a été plus facile à réaliser que l'accès du plus grand nombre à un enseignement de qualité incluant l'enseignement des arts

En arrière la musique!

La reconnaissance souhaitée du rôle essentiel que les arts jouent dans le développement intégral de la personne n'a laissé aucune trace dans la réforme proposée par le gouvernement

ISABELLE PANNETON

Vice-présidente du Conseil québécois de la musique et du Centre de musique canadienne, compositrice et professeure à la faculté de musique de l'Université de Montréal

Nous avons pris connaissance, tout récemment, du document *Prendre le virage du succès* (Plan d'action ministériel pour la réforme de l'éducation), publié par le gouvernement du Québec à la suite de la tenue des États généraux sur l'éducation. Un communiqué de presse, émis le 9 avril dernier, nous informe également que les ministres Louise Beaudin et Pauline Marois ont signé un protocole d'entente visant à renforcer le partenariat entre le ministère de la Culture et celui de l'Éducation.

Le but de cette entente est de «... favoriser à la fois une plus grande ouverture du milieu de l'éducation à l'égard des ressources culturelles disponibles et une plus grande ouverture du milieu culturel aux besoins des établissements d'enseignement ».

Rappelons qu'en août 1995, un regroupement d'éducateurs et d'associations de tous les secteurs des arts présentait devant la commission des États généraux un mémoire concernant

l'éducation artistique à l'école. Au delà de leurs intérêts particuliers, les six organismes signataires du document reprenaient les conclusions du rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec (rapport Rioux, 1969). En outre, lors de la ronde finale des États généraux, notre secteur recommandait :

- que l'éducation artistique soit obligatoire pendant toute la durée des études primaires et secondaires : il ne s'agit pas d'enseigner toutes les disciplines simultanément pendant 12 ans mais bien de répartir sur cette période un apprentissage qui tienne compte de leurs expériences respectives ;
- que l'enseignement des arts soit donné par des spécialistes, tant au niveau primaire que secondaire ;
- que la réussite des cours d'art soit obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Bref, l'on souhaitait que les instigateurs de la réforme reconnaissent le rôle essentiel que la danse, la musique, le théâtre et les arts visuels jouent dans le développement intégral de la personne. Or, à la lecture du protocole d'entente et du document *Prendre le virage du succès*, force est de constater que les propositions faites par notre milieu n'ont laissé aucune trace. Fière, mal-

gré la vigueur de nos interventions, les voies d'évitement que nous avons maintes fois dénoncées sont exactement celles qu'emprunte ce plan d'action... De quoi décourager les artistes et les créateurs qui se sont mobilisés pendant près de deux ans.

En effet, non seulement le domaine des arts est-il complètement absent du chapitre consacré à la refonte du curriculum (*Enseigner les matières essentielles*, pages 10 et 11), mais la « volonté politique » de Mme Marois se résume à des mesures pour «... faciliter l'accès des élèves des écoles cibles aux programmes éducatifs et culturels existants : tournées des écrivains, artistes à l'école, Specta-Jeunes... » (*Une stratégie pour... l'accès aux ressources culturelles*, page 27). Et le protocole d'entente des deux ministères d'aller dans le même sens : il s'agit de mettre les élèves en contact avec les artistes et les œuvres, de favoriser leur fréquentation des bibliothèques, des salles de spectacles et des institutions muséales.

Autant d'initiatives qui faisaient partie des recommandations du mémoire présenté en août 1995 ; mais elles se retrouvent appliquées isolément ! Plutôt que d'établir la pratique des arts au rang de « matière essentielle et obligatoire », déjà elle-même fortement colorée par la

notion de « divertissement ». Ainsi, on place les activités culturelles au centre de la réforme gouvernementale, alors qu'elles devraient s'inscrire comme des compléments à l'apprentissage rigoureux de chaque discipline artistique.

L'intégration des arts doit être au cœur de la réforme de l'éducation parce qu'elle constitue l'élément le plus susceptible de provoquer la transformation profonde dont notre société a besoin. Conscients du défi que représente une telle entreprise, et croyant en une réelle volonté politique de la part du gouvernement, nous avions proposé certains mécanismes d'action. Le plus important consistait en un comité artistique multidisciplinaire qui aurait pour mandat d'articuler les grandes lignes de l'intégration des arts à l'école, en collaboration avec les intervenants actuels du milieu scolaire.

Nous disons bien « en collaboration », car la réalisation de ce projet devra tenir compte d'un certain nombre de contraintes : celles inhérentes à chaque forme d'art, comme celles liées à l'incorporation de nouvelles matières dans une structure déjà établie.

Encore faudrait-il que le Plan d'action ministériel pour la réforme de l'éducation, faisant écho à la demande unanime et pressante de notre milieu, témoigne d'une « réelle volonté politique »...

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut ; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques) ; Martin Duclos et Christine Dumazet (recteurs) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoît Munger, Odile Tremblay ; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Jean Pichette, Claude Turcotte ; à l'information internationale : Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque ; à l'information politique : Pierre O'Neill, Manon Cormier (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires) ; Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon, Francine Ouellet (secrétaires), LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lessage, Christian Vien, Olivier Zaida, SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rochelle Leclerc-Venue, L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétariat à la direction) ; Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

La prière



ADEL HANA ASSOCIATED PRESS

DES PALESTINIENS ont laissé la quincaillerie de côté l'instant d'une prière, hier, dans la colonie de Morag, dans la bande de Gaza. Plusieurs dizaines de Palestiniens ont essayé de s'insérer dans cette colonie où règne une vive tension, dans la nuit de lundi à hier, avant d'être repoussés par l'armée israélienne. Les Palestiniens soutiennent que le territoire est à eux à part entière. Une centaine d'entre eux se sont prêtés à un sit-in afin de protester contre la « confiscation » de leur territoire.

EN BREF

Jacoby représentera ses pairs

Québec (Le Devoir) — Les ombudsmans et médiateurs des pays francophones ont décidé de former une association internationale dont le Protecteur du citoyen du Québec, Daniel Jacoby, a été nommé président jusqu'à sa constitution formelle à leur prochain congrès, en Mauritanie, en 1998. Le but de l'association sera notamment de coopérer pour le renforcement des bureaux d'ombudsman au sein de la Francophonie et de contribuer de manière significative à l'état de droit, au renforcement de la démocratie et à l'instauration de la paix sociale. Réunis en congrès à Québec du 9 au 12 juin, les ombudsmans et les médiateurs d'une quinzaine d'États de langue française ont particulièrement débattu des effets de la mondialisation et de la lutte contre le déficit sur les droits des citoyens. Ils ont exprimé leurs préoccupations devant la montée de l'exclusion sociale et de l'intolérance.

McDonough veut du temps

Ottawa (PC) — Le leader néo-démocrate Alexa McDonough demande que la période de questions soit prolongée à la Chambre des communes puisqu'il y a maintenant plus de partis d'opposition pour interroger le gouvernement. La période de questions devrait durer au moins une heure afin de faire place aux quatre partis d'opposition plutôt qu'aux deux seuls partis traditionnels, estime-t-elle. La période de questions, qui dure actuellement 45 minutes, offre aux partis d'opposition l'occasion de mettre le gouvernement sur la sellette.

Percée dans la lutte contre l'Alzheimer

(PC) — La Société Algène Biotechnologies a profité de l'assemblée annuelle de ses actionnaires hier pour leur annoncer une bonne nouvelle: la découverte de deux gènes qui pourraient être associés à la maladie d'Alzheimer. Le président du conseil, président et chef de la direction d'Algène, Denis Gauvreau, a insisté sur la découverte de deux gènes que l'on dit « candidats » parce qu'ils pourraient causer une maladie, dans ce cas-ci la maladie d'Alzheimer à déclenchement tardif. M. Gauvreau a affirmé que compte tenu de l'importance de cette découverte, Algène avait déposé une demande de brevet. Il a expliqué que l'identification de gènes et de leurs interactions biochimiques pouvait permettre aux compagnies pharmaceutiques de trouver des cibles dans le but de développer de nouveaux médicaments.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

OTTAWA «Atteindre les cibles établies à Rio aurait un effet économique énorme»

SUITE DE LA PAGE 1

«Plusieurs pays et nous avons dit qu'il était inutile de se fixer des objectifs qu'on ne peut atteindre. Il est clair, pour nous, qu'atteindre les cibles établies à Rio aurait un effet économique énorme», a indiqué l'un d'eux lors d'une séance d'information à huis clos sur la session spéciale de New York et le sommet des pays industrialisés qui se tiendra à Denver, en fin de semaine.

«Nous croyons fermement qu'il faut faire face aux changements climatiques. Le monde a besoin d'une stratégie à cet effet mais cela doit se faire en établissant des buts réalisables, dans un contexte qui permet la poursuite de la croissance économique», a-t-il poursuivi.

Et d'ajouter un peu plus tard: «Nous devons définir des cibles qui demeurent un défi mais qui peuvent être respectées, sans freiner la croissance économique et pénaliser l'emploi, qui respectent un certain équilibre entre les pays développés et qui permettent aux pays en développement de jouer un rôle.»

Tous présentaient le Sommet de Rio comme un élan d'idéalisme, un événement au cours duquel les participants n'avaient pas mesuré toutes les implications de leurs décisions. Selon eux, l'idéal demeure, mais la réalité a rat-

trapé tout le monde et les force à revoir leurs échéanciers pour les rendre plus plausibles et moins rhétoriques.

«Au moment de Rio, il y avait beaucoup d'enthousiasme mais peu de calculs. La question qu'on doit se poser est la suivante: est-il mieux, pour l'environnement, d'établir des objectifs visionnaires, même si personne ne sait comment les atteindre, ou de calculer ce que vous pouvez réaliser avec, entre autres, un programme vigoureux d'économies d'énergie?», a ajouté un autre fonctionnaire.

Pour démontrer la bonne foi d'Ottawa, les porte-parole fédéraux ont maintes fois répété que le fédéral souhaitait l'adoption de mesures non plus volontaires mais obligatoires. Personne cependant ne pouvait dire comment cela pourrait être réalisé.

Les fonctionnaires ont précisé que le gouvernement fédéral n'avait pas encore établi les objectifs qu'il souhaitait se fixer, à savoir retarder l'atteinte des cibles actuelles ou diminuer les seuils visés pour l'an 2000. Il préfère attendre la négociation d'un nouveau protocole, au Japon, plus tard cette année, pour en discuter. Cette rencontre tentera d'établir des objectifs pour les années 2005, 2010 et 2020.

La position canadienne ne surprend pas beaucoup et correspond à celle défendue par la plupart des pays indus-

trialisés, y compris les États-Unis. On est donc bien loin de la demande faite à la Conférence de Berlin, en 1995, par 41 petits pays insulaires de réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici l'an 2005, par rapport à l'année de référence 1990. Ces pays craignent le relèvement du niveau des mers si le réchauffement de la planète se poursuit, ce qui menacerait d'engloutir une partie ou l'ensemble de leur territoire.

Le Canada pilotera d'autres dossiers à New York, comme l'adoption d'une convention exécutoire sur la forêt, la coopération en matière d'approvisionnement en eau potable et le mouvement transfrontalier des produits toxiques.

M. Chrétien se rendra à New York après avoir assisté, en fin de semaine, au Sommet de Denver et après avoir fait un détour à Terre-Neuve pour accueillir la reine Elizabeth II, en visite officielle au pays.

L'essentiel de sa visite à l'ONU sera consacré à des rencontres bilatérales avec les premiers ministres ou présidents de la Norvège, de la Slovaquie, de la Roumanie et de l'Argentine. Ces discussions porteront sur des sujets souvent fort éloignés de l'environnement, comme l'expansion de l'OTAN.

CAUCUS

Marois pourrait donner plus de mordant à la proposition Proulx

SUITE DE LA PAGE 1

prendre aujourd'hui une décision «à la lumière de toutes ces réunions que nous avons eues». Il voulait ainsi parler des rencontres parlementaires et à l'intérieur du parti.

Tous les intervenants au PQ parlaient en fait hier de discussions serines au sujet de cet épineux sujet, mais il est clair que les militants montréalais, plus particulièrement ceux de Montréal-Centre, ont fait savoir au cours des derniers jours leur désaccord avec un élargissement du droit de vote au sein des commissions scolaires anglophones. Mais François Gendron n'y voit pas d'inconvénient.

«La volonté de tous est tellement forte d'arriver à trouver une formule qui va nous permettre d'obtenir le plus grand nombre de garanties, d'avoir ce qu'on souhaite depuis des années, que je pense que tout le monde va trouver les conciliations qu'il y a lieu de trouver.»

Le gouvernement Bouchard annoncera donc aujourd'hui sa position finale sur la loi implantant les commissions scolaires linguistiques et, notamment, si la proposition Proulx a été retenue afin de refaire le consensus recherché par Ottawa avant de procéder à un amendement constitutionnel.

La ministre de l'Éducation, Pauline Marois, pourrait par exemple inclure la proposition Proulx tout en lui donnant encore plus de mordant afin de calmer les radicaux.

«Nous avons, at-elle soutenu, une responsabilité gouvernementale et il faut en mesurer tous les tenants et les aboutissants, en voir les effets, s'il y

en a, lesquels ils sont, etc., avant de retenir, s'il y a lieu, une telle proposition.»

Car pendant que le premier ministre Bouchard consultait les députés de son caucus et ses ministres hier, l'aile radicale du PQ continuait de ruer dans les brancards.

« Je pense

que tout le

monde va

trouver les

conciliations

qu'il y a lieu

de trouver»,

dit François

Gendron

Il a aussi qualifié les discussions au sein du Parti québécois de Montréal de serines et de calmes, tout en admettant que les points de vue divergeaient.

Lundi, l'opposition libérale avait donné son appui à la proposition Proulx, une clause interprétative qui préciserait qu'une personne n'ayant pas d'enfant pourrait voter à une commission scolaire anglophone mais que cela ne rendrait pas ses éventuels enfants admissibles à l'enseignement en anglais, afin de dénouer l'impasse parlementaire.

Le PLQ précise toutefois que le gouvernement du PQ devra adopter l'amendement proposé par la CEQ, qui «évite d'enlever des droits à la communauté anglophone».

SURVEILLANCE

Trudel a rejeté le mot «tutelle»

SUITE DE LA PAGE 1

aux élus municipaux en leur donnant davantage d'information et une vue d'ensemble sur les projets étudiés, pas seulement sur les sous-projets.

Le ministre Trudel a rejeté le mot «tutelle» pour parler du rôle de son ministère auprès de la Ville de Montréal, mais il convient, par ses demandes de contrôle et de suivi, que l'administration demeure sous haute surveillance du gouvernement québécois.

On ne saurait parler de destitution d'élus municipaux, a-t-il expliqué, pour des dépassements de 67 000 \$ sur un budget de 231 millions de dollars, même s'ils n'ont pas fait l'objet des approbations complètes et requises.

Comme le Vérificateur de la Ville, le ministère des Affaires municipales conclut que ces lacunes expliquent en partie la situation de 7 % de dépassement du plan triennal d'immobilisations (PTI), soit 17 millions.

Contrairement au Vérificateur, toutefois, le ministère ne considère pas les certificats de crédits accompagnant les décisions de l'exécutif comme un document juridique. Par conséquent, le ministre ne croit pas que des «éléments de gestion du PTI seraient empreints d'illegalité, comme le notait le Vérificateur au mois de mai, et que le Service des finances aurait agi de mauvaise foi».

Selon le ministre des Affaires municipales, le tout découle d'une confusion au sujet de l'article 718

de la Charte de la Ville. «Le certificat qui accompagne les décisions de l'exécutif ne garantit en aucun cas que les crédits sont disponibles.» Il s'agit d'une indication, selon lui, qu'il faudra pourvoir des crédits conformes au plan triennal d'investissement.

Dorénavant, un avis devra accompagner les documents parvenant à l'exécutif, au conseil municipal et au ministère et indiquera comment on parviendra à dégager les crédits nécessaires pour les dépenses d'immobilisations.

Par ailleurs, le ministre Trudel appuie la démarche visant à créer un poste de directeur général de la Ville, une décision qui viendra assurer, selon lui, une communication efficace entre le comité exécutif et les différents services de la Ville.

M. Trudel s'est dit persuadé que la Ville saura donner suite à ces recommandations. Il s'agit simplement selon lui de respecter les engagements pris, sous forme de règlements, par le comité exécutif en 1993.

Le ministre a fait parvenir une lettre hier matin au maire de Montréal pour lui faire part de ses demandes. D'ici quatre mois, on s'attend à ce que des mesures soient prises à la Ville démontrant davantage de rigueur.

«Tout en affirmant que c'est le conseil municipal qui dirige la Ville de Montréal, a expliqué M. Trudel, la responsabilité du ministère est de s'assurer que tous les correctifs soient apportés.»

COLOMBIE « Le riowa [le Blanc] s'est approprié les meilleures terres »

SUITE DE LA PAGE 1

préparent le passage à la vie adulte des filles et des garçons. Les U'Was suivent — ce qui est rare aujourd'hui à cette latitude équatoriale — le rythme des quatre saisons définies par les solstices.

Semi-nomades, ils montent et descendent les versants andins, de 1600 à 4000 mètres, en fonction de ce calendrier. A chaque altitude, ils sèment les plantes nécessaires à leur alimentation. «Les U'Was pouvaient utiliser la terre de différents climats, depuis le froid des sommets jusqu'aux plaines, pour une alimentation variée et riche. Aujourd'hui, c'est plus difficile car le riowa [le Blanc] s'est approprié les meilleures terres», affirme un document présenté par l'Association des autorités traditionnelles u'was. Pendant la conquête espagnole, tous les membres d'une communauté u'wa s'étaient jetés du haut d'un rocher. Un précédent historique souvent rappelé par les anciens, même si, comme l'affirme en guise d'avertissement un jeune U'Wa, «il y a plusieurs façons de se suicider, pas forcément si spectaculaires...»

De fait, ce qu'ils appellent la «contamination» est une de leurs grandes préoccupations: ils laisseront se «purifier» de longues semaines le siège en bois sur lequel se sera assis le rare invité riowa. S'ils sont en contact avec «la civilisation», à leur retour, ils s'astreindront à jeûner plusieurs jours avant de rejoindre leur village. «Tout simplement pour ne pas apporter les maladies des Blancs: varicelle, rougeole, etc.», explique l'un d'entre eux. Le jeûne, la consommation de coca ou de yopo (un breuvage sacré) sont pratiques courantes. Pour purifier un objet ou une personne, les *Werjaya* soufflent à travers un long instrument.

La civilisation des Blancs est, pour eux, synonyme de pollution à tous les points de vue... «Nous avons préservé le monde matériel et spirituel, réalisant une parfaite harmonie entre le peuple et l'environnement; cela s'est brisé avec l'arrivée de la colonisation, des missions et du gouvernement en général», affirment les autorités u'was. L'exploitation du pétrole à plusieurs centaines de kilomètres en aval de leur territoire a déjà, disent-ils, «abîmé le temps». Il est vrai — mais est-ce l'exploitation du pétrole, le déboisement qui en découle ou le réchauffement général de la planète? — que le climat de cette région est devenu plus sec, les pluies plus fortes, et que les fleuves débordent plus facilement... «La position u'wa, explique donc Berito, est irrévocable: non à l'exploration, non à l'exploitation. Nous voulons simplement qu'on nous laisse vivre tranquilles!»

De l'autre côté, l'Oxy et le gouvernement ne semblent pas près de céder. Le pétrole est devenu une des principales ressources colombiennes. Il représente aujourd'hui 25 % des exportations et pourrait atteindre, selon les prévisions de Rodrigo Villamizar, ministre des Mines et de l'Énergie, plus de 50 % en 2005. En Colombie, l'Oxy exploite depuis 1985 le champ de Cano Limon, qu'elle devra rétrocéder en 2007 à Ecopetrol. Sept cents des 1100 millions de barils que contient le puits ont déjà été extraits. La compagnie a aussi construit l'oléoduc qui va de Cano Limon à Covenas, sur la côte caraïbe colombienne, et qui passe justement par le bloc Samoré... C'est dire si l'entreprise est intéressée à trouver de nouveaux gisements le long de cette route stratégique.

Le Piedemonte des Llanos orientaux, versant de la cordillère colombienne, est très riche en pétrole. La British Petroleum (en association avec Total) exploite déjà un peu plus au sud le gisement de Cusiana, le plus grand découvert à ce jour en Colombie. Et même si l'Oxy ou le gouvernement s'interdisent en public de faire des prévisions, nul ne doute que les recettes espérées seront à la hauteur... «Le bloc Samoré est intéressant parce que les structures géologiques se chevauchent, et on peut espérer avec un seul puits atteindre plusieurs réserves», explique le porte-parole de l'Oxy à Bogotá, Roberto Stewart.

Pour le gouvernement, l'enjeu est d'autant plus grand que si le contrat avec l'Oxy était rompu, il serait obligé de verser des dommages importants. Depuis plusieurs mois, Ecopetrol a ainsi lancé une vaste campagne de publicité, sur le thème «sans pétrole, il n'y a pas de vie», qui vante les bienfaits de l'hydrocarbure, sans lequel nous serions, affirme l'entreprise, de véritables hommes des cavernes: il n'y aurait ni plastique, ni moyens de communication, ni civilisation. Le gouvernement, l'Oxy et Ecopetrol mettent en balance «les intérêts économiques de 35 millions de Colombiens contre les intérêts culturels de 5000 U'Was».

Comme le temps des archéobuses est un peu loin, la guerre se joue aujourd'hui à coups de procès, d'arguments juridiques et de réunions... La Constitution colombienne interdit l'exploitation des parcs naturels mais soumet celle des réserves indiennes à une condition assez floue: la consultation préalable de la minorité. L'Oxy affirme qu'elle a consulté les Indiens plusieurs fois, ce que les U'Was réfutent. La problématique, complexe, dépasse le simple conflit u'wa. Les questions soulevées sont essentielles, voire philosophiques. Elles dessinent les futures politiques colombiennes tant vis-à-vis des minorités que par rapport à l'exploration des richesses minières et énergétiques. A qui appartient le sous-sol? Que pèse la culture d'un peuple face au développement technologique? Quel est l'avenir du peuple indien en Colombie, qui, riche de 80 ethnies et 62 langues différentes, représente aujourd'hui à peine 3 % de la population? «Quel est le propriétaire du monde?», demande à sa manière un des chefs u'was. Celui qui a fabriqué le monde, le gouvernement, la compagnie?»

Une réunion extraordinaire, organisée à Bogotá au mois d'avril, a rassemblé les ministres de l'Intérieur, de l'Environnement et des Mines et des autorités indiennes, dont des représentants u'was. Le chef de l'ONIC (Organisation nationale indigène de Colombie) a salué la rencontre en affirmant: «Je suis très content d'être ici. C'est très pédagogique, puisqu'on va vous expliquer ce que vous n'avez jamais voulu écouter...»

D'un point de vue juridique, le thème passionne aussi les Colombiens. Les différentes cours colombiennes ont rendu plusieurs jugements contradictoires. Le cas u'wa est même devenu un véritable cas d'école dans les universités... La Cour constitutionnelle a d'abord rendu un jugement qui affirme que l'État est maître des sous-sols, même s'ils appartiennent à une réserve privée. Puis elle a ensuite donné raison aux U'Was en affirmant que la consultation préalable des Indiens n'avait pas eu lieu. Au même moment, le Conseil d'État donnait raison à l'Oxy.

Officiellement, l'Oxy affirme avec diplomatie qu'elle ne

fera rien sans l'accord des Indiens. Mais elle brandit aussi son contrat et rappelle que la compagnie a déjà investi 12 millions de dollars dans le bloc Samoré. Petit à petit, et souvent en offrant des emplois, elle tente de convaincre les membres de la communauté. Certains se sont laissés séduire. D'autres, qui sont sortis de la communauté, dénoncent: «Les anthropologues voudraient nous garder tels quels, immuables comme des bêtes de zoo!» Mais les autorités u'was — qui ont renié les membres dissidents de la communauté — ne veulent rien entendre. Elles ont invité les trois ministres à se rendre dans leur territoire prochainement.

«Nous sommes en train de perfectionner les relations avec la communauté indigène», estime le ministre des Mines. Il ajoute d'un ton très sérieux: «De toute façon, personne n'a jamais réussi à gagner contre le développement technologique...» Pourtant, quand les Indiens affirment que l'exploitation de leur territoire signe leur arrêt de mort, on les croit volontiers. Pas seulement à cause du bouleversement de la nature... Mais surtout du fait des changements sociaux profonds qui interviendraient dans la région. La militarisation de la zone serait, par exemple, inéluctable. Depuis longtemps, ce versant de la cordillère est aussi territoire de l'ELN (Armée de libération nationale), un des principaux groupes de guérilla colombiens. Les insurgés rançonnent les compagnies pétrolières. De janvier à avril, l'Oxy a subi 21 attentats, et 463 depuis 1985. Face à ce danger, les multinationales se protègent. A tel point que de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) reprochent aujourd'hui aux compagnies pétrolières internationales de faire appel à l'armée ou à des groupes de sécurité privés, contribuant ainsi au climat de violence généralisée que connaît le pays. L'armée colombienne, selon ses propres dires, destine 30 % de ses forces à protéger des exploitations énergétiques.

Le gouvernement et l'Oxy affirment que l'exploitation sera réalisée dans «le respect de la culture et des traditions indigènes...» Ils vantent les routes, les progrès, les écoles, les subventions, voire les royalties dont bénéficierait la communauté u'wa. Mais nul ne doute que ces «nouveautés» — base militaire, hélicoptère, puits de pétrole, etc. — entraîneraient la fin des chants sacrés u'was et de leur communion avec la nature...

Le combat reste inégal. Mais — et c'est une première pour des Indiens colombiens — les 5000 irréductibles tiennent tête depuis déjà cinq ans à l'Oxy, qui n'a même pas terminé de poser les lignes sismiques dont elle a besoin pour déterminer la localisation des puits. Les U'Was, dont les représentants principaux, transgressant leurs principes, sont venus à Bogotá tout le mois d'avril pour présenter leur point de vue aux autorités, aux universités, aux ONG et à la presse, ont aussitôt rallié à leur cause non seulement les Colombiens, mais aussi les ONG. Roberto Cobaría a même été invité au début du mois de mai à Los Angeles pour expliquer la cause indienne... A Bogotá, en plus des manifestations qui ont eu lieu au mois d'avril, chaque jour des graffitis fleurissent sur les murs. Un slogan répété plusieurs fois dans la ville résume impudemment: «Sans ancêtres, sans histoire, sans enfants, sans amour, mais... avec du pétrole!»